

N° 65
Octobre 1999

INFORMATIONS A.G.B.



AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES
Association Loi de 1901 Dépôt Légal ISSN 0988747 n° Siret 391-537-073-00010

AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Siège social : 2 rue Paul BERT - 33000 BORDEAUX
Téléphone : 05.56.44.81.99 (répondeur)
Fax n° 05 56 44 41 78

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU :

Présidente Françoise BEIS-CHARTIER
Vice-Présidente Nicole POITOU
Vice-Président Maurice LIGNON
Trésorière..... France SEYRES
Trésorière adjointe Monique ALBESPY
Secrétaire Andrée CHARRIER
Secrétaire adjointe Marcelle SOUNY
Secrétaire du Conseil..... Marie Josèphe BOST
Délégué à l'Informatique Jacques LOISEAU

MEMBRES : Monique BAFFAUD, Claude CHARBONNIER, Pierre DUPOUY,
Claude DURAND, Pierre LABARRE, André LAPOUGEAS, Hélène PASQUET.

MEMBRES HONORAIRES : Jean ATTANE, Raymonde BOUCHARD, Anne Marie BROUSSE,
Henriette POITEVIN, Colette ROUX,.

COMITE DE REDACTION DU BULLETIN

Directeur publication : Claude DURAND
Rédacteur en chef : Claude CHARBONNIER
Comité de rédaction : Pierre LABARRE, Jacques LOISEAU, Maurice LIGNON.

NOS ACTIVITES ET LEURS RESPONSABLES

Permanences : (Anne Marie ECLINA) les lundi et mercredi de chaque semaine, ainsi que le premier samedi du mois de 14h00 à 16h45.

Initiation : (Simone HOURDEQUIN) les 1^{er} et 3^{ème} mardi ainsi que le premier samedi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Transcriptions: (Monique BAFFAUD).

Travaux informatiques : (Jacques LOISEAU) le mardi et le jeudi de 10h à 12h.

Lecture de textes anciens : (Pierre DUPOUY) de 14h30 à 16h30 à l'ATHENEES MUNICIPAL, le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois.

NOS ANTENNES

Antennes de PAUILLAC (Pierre DUPOUY) : Le 3^{ème} mercredi du mois de 15 h à 17 h à l'Hôtel de repos "Les Acacias" 33250 PAUILLAC.

Antenne de SAINT-LOUBES (Monique BAFFAUD Tél: 05 56.20.40.01) : Le 1^{er} mardi du mois à partir de 20h00 à la Mairie 33450 SAINT-LOUBES

Antenne de RAUZAN ET BRANNAIS (Jacqueline PLAT) Tél. 05 57-84-14-57.

SOMMAIRE

- Un petit mot de la Présidente	4
- Assemblée Générale du 28 octobre 1999	4
- Nous y étions	5
- Ils sont venus d'ailleurs.....	5
- Controverse au sujet du Palais Gallien.....	6
- Regard sur le passé.....	8
- Eustache, " le bon noir "	10
- Questions – Réponses.....	14
- Généalogies rapides.....	17
- Bulletins entrés en bibliothèque.....	25
- Nous vous recommandons de lire.....	26
- Mobilité de la France du XVI ^{ème} siècle à la fin du Second Empire	27
- Liste des nouveaux adhérents.....	28
- Nos publications	29

COTISATIONS :

Membre : 170 F - Couple : 260 F
Membre bienfaiteur : à partir de 300 F
Membre âgé de moins de 30 ans : 85 F
comprenant : Cotisation + bulletins
Cotisation sans bulletin : 80 F
Prix de vente du bulletin : 30 F

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du :
Trésorier des A.G.B.



imprimerie

a. DUPIN MARILLIER S.A. 246, avenue de Thouars - 33400 TALENCE

Tél. 05 57 96 75 75 - Fax 05 57 96 74 74 - E.mail : IMPRIMERIE.DUPIN@wanadoo.fr

LES ARTICLES CONTENUS DANS LE PRESENT BULLETINS SONT SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS, LEUR REPRODUCTION , MEME PARTIELLE, EST INTERDITE SANS LEUR AUTORISATION.

UN PETIT MOT DE LA PRESIDENTE

Bien que très honorée d'avoir été élue par les membres du bureau, à l'unanimité, au poste de Présidente des A.G.B., c'est avec un peu d'inquiétude que je mesure la tâche qui vient de m'être confiée. Il n'est en effet pas facile de remplacer le Président de l'Association sortant, Monsieur Pierre Dupouy, dont le charisme et le savoir sont difficiles à égaler. Je tâcherai cependant de faire de mon mieux, aidée en cela par les conseils de notre ancien président et par le dynamisme et le savoir-faire d'une équipe de bénévoles qui n'ont d'autre ambition que celle de contribuer à maintenir et, si possible, à faire croître les activités de notre Association au service de tous.

Dans cet esprit il me paraît essentiel de maintenir et de fortifier les rapports amicaux entre tous les membres de l'Association, de stimuler les recherches aux Archives, les travaux informatiques, les permanences, la paléographie, l'initiation, la vie de nos antennes, sans oublier la rédaction de notre bulletin diffusé dans le monde entier !

Je tiens à remercier particulièrement nos deux vice-présidents: Mademoiselle POITOU et Monsieur LIGNON, qui, dans la période difficile que je viens de traverser, avec l'aide du Conseil d'Administration, ont su assurer la continuité des activités de l'Association.

Au cours de ma présidence, je m'efforcerai d'être à l'écoute de tous, afin que les A.G.B. restent une association amicale et dynamique.

ASSEMBLEE GENERALE INFORMELLE DU JEUDI 28 OCTOBRE 1999

Une Assemblée Générale Informelle des Amitiés Généalogiques Bordelaises aura lieu le Jeudi 28 Octobre 1999 à 14 H 30 à l'Athénée Municipal de Bordeaux, place Saint Christoly.

A cette occasion, notre adhérent, le Docteur Malgouyat fera un exposé sur le thème suivant :
Pythagore et la nocivité des fèves.

Comme d'habitude, l'assemblée sera précédée d'un repas qui nous réunira au restaurant " Le Bistro Romain ", 65 cours de l'Intendance, (entrée par le Cours Georges Clémenceau).

Prix 130 frs par personne.

BULLETIN DE RESERVATION Pour le déjeuner du Jeudi 28 Octobre 1999

Nom et prénom : N° de téléphone:

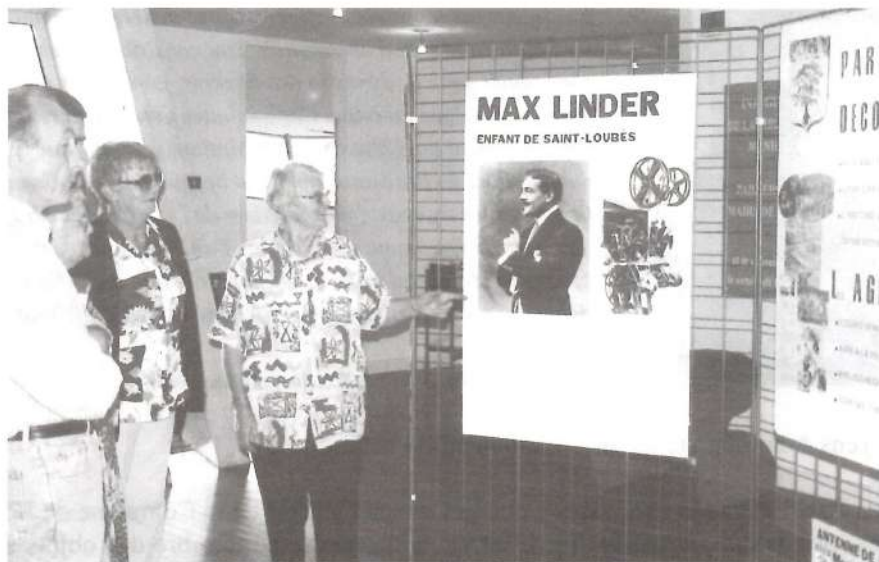
S'inscrit pour le repas du Jeudi 28 Octobre 1999, à 12h15, au " Bistro Romain ".

Prix par personne: 130 Frs x = Frs

Chèque à l'ordre du Trésorier des A.G.B., à adresser au siège, 2 rue Paul Bert, avant le Lundi 25 octobre.

Si vous ne voulez pas déchirer le présent bulletin, vous pouvez répondre sur papier libre.

NOUS Y ETIONS.



Les 18 et 19 septembre derniers, nous étions présents au Forum des Associations de SAINT-LOUBES et Monique BAFFAUD, qui était “ sur ses terres ” avait bien préparé notre présentation, dédiée à Max Linder, enfant du pays.

Cette manifestation a connu un très bon succès d'affluence et les contacts établis permettent d'augurer d'un accroissement sensible des effectifs de notre vaillante antenne locale. Nous serons également présents à TALENCE le samedi 9 octobre et, dans le cadre de l'U.G.A.P., à SAINT-JEAN de LUZ le samedi 16 octobre.

ILS SONT VENUS D'AILLEURS...

Sous ce titre, nous avons rassemblé, dans un fascicule appelé à évoluer, tous les actes (naissances d'enfants, mariages, contrats de mariage, décès) établis hors du département d'origine des personnes concernées. Ces actes nous ont été communiqués par nos adhérents au fur et à mesure de leurs recherches, en Gironde et dans d'autres départements. Ces informations étant précieuses pour ceux qui ont perdu la trace d'un ancêtre nous incitons fortement nos lecteurs à continuer cette collecte : c'est une question de solidarité.

Ce fascicule, qui rassemble pour le moment près de 1.000 patronymes, sera consultable au siège des A.G.B., 2 rue Paul Bert. Nous envisageons d'effectuer un extrait de ce dossier par département, que nous transmettrons aux associations concernées.

CONTROVERSE AU SUJET DES RUINES DU " PALAIS GALLIEN "



Les ruines de ce qu'on appelle communément " Le Palais Gallien " sont pratiquement les seuls vestiges encore visibles de l'antique Burdigala. Il s'agissait en réalité d'un amphithéâtre construit au 3ème siècle de notre ère, sans doute sous la dynastie des Sévères, comme les piliers de Tutelle dont il ne reste qu'une colonne. Ces quelques pans de murs faillirent disparaître définitivement au début de la Révolution, vendus pour la démolition par la municipalité de Bordeaux, qui avait besoin d'argent. Une décision ultérieure fit arrêter les travaux, au grand dam de ceux qui s'étaient portés acquéreurs des terrains, comme ce citoyen Paul Pallandre, dont notre adhérent Monsieur Bonneval nous a fait parvenir une copie de la pétition. Nous en avons respecté l'orthographe : (Cliché extrait de " Tout l'Univers ")

Les Ruines romaines du Palais Gallien (IIIème siècle)

Aux Citoyens Administrateurs du Département de la Gironde,

Le citoyen Paul Pallandre vous expose que le Conseil Général de la Commune de Bordeaux, voulant liquider ses dettes, prit la détermination, en 1792, de comprendre au nombre des objets qu'il délibéra de mettre en vente Les Ruines connues sous le nom de Palais Gallien, ainsi que les terrains qui étaient compris dans leur enceinte.

Ces Magistrats, qu'on ne peut placer sans injustice au rang des vandales qui ont dégradé les chefs d'œuvres dont la France était ornée, consultèrent le citoyen Bonfin, ingénieur de la ville, qui ne trouva alors aucunes difficultés à faire disparaître les restes inutiles et peu solides de cet antique édifice.

Cet ingénieur présenta en conséquence un plan de distribution du local divisés en deux rues, dont la principale fut appelée rue du Grand, et la seconde rue du petit Colisée.

Dans ce plan, il eut été possible de respecter les deux portiques des Arènes, puisque la principale rue avait sa direction, de celui de l'est à celui de l'ouest, mais l'ingénieur, bien convaincu avec tous les amateurs de la belle antiquité, que le mauvais goût avait présidé à la construction du Cirque de Gallien, bien assuré surtout que les arts qu'il cultive avec tant de succès n'en exigeoient point la conservation, fit prendre par le conseil de la commune l'engagement envers ceux qui acquèreraient d'abattre à leurs frais les ruines qui se trouveroient sur leurs emplacements, la ville elle-même prenant l'engagement d'abattre les deux portiques.

Le projet de la commune fut rendu public. Les bons citoyens furent invités de coucourir à son exécution. Le jour de la vente fut annoncé par le son de la cloche de la maison commune; le public entré, le citoyen Bonfin, ingénieur de la ville, jaloux de donner un bon exemple, fut le premier à sur-enchérir, et à se faire adjuger les emplacements qui devoient marquer le lieu où était situé le grand portique de l'est.

Tous les emplacements furent vendus, et les acquéreurs crurent ne devoir pas perdre un moment, pour renverser ces masures dégoutantes, que les magistrats desiroient de voir remplacer par une ville nouvelle; le citoyen Pallandre, l'un d'eux, fut celui qui montra le plus d'empressement.

Il fit attaquer les enceintes intérieures du cirque qui se trouvoient sur son terrain: il ne négligea aucunes précautions, mais malgré tous les soins qu'il se donna, il ne put empêcher qu'une énorme portion de muraille n'ébranlat par sa chute l'enceinte extérieure et ne lui fit même perdre son à plomb. D'autres particuliers ont fait miner les murs qui leur appartiennent, en sorte qu'elles n'attendent plus qu'une foible secousse pour crouler entièrement.

C'est dans cet état de choses qu'on propose aujourd'hui de laisser exister ce qui reste des vestiges informes du Palais Gallien; et ce qui n'est pas peu singulier, c'est que ce soit le citoyen Bonfin lui-même qui présente comme un des Crimes du Wandalisme une opération qu'il a conseillée dans le temps.

Les propriétaires des emplacements du Palais Galien les ont acquis avec les formes de la loi. Ils ne peuvent en être expulsés que pour une cause d'utilité publique, et moyennant un dédomagement juste et préalable; ce n'est pas seulement le prix de leurs acquisitions, c'est la valeur actuelle du fonds qui doit leur être restituée.

Ils savent que c'est aux magistrats seuls à déterminer les cas où l'utilité publique exige le sacrifice d'une propriété particulière, mais ils savent aussi que la Société doit aux citoyens l'exemple du respect le plus profond pour le droit de propriété. Ce ne peut être ni le caprice, ni l'ignorance qui dictent ses décisions; et toujours celui qu'on veut dépouiller a la faculté de montrer que le sacrifice qu'on lui demande n'est pas commandé par l'intérêt général.

C'est, dit-on, pour l'avancement des arts qu'on veut laisser les ruines du cirque de Galien. Ce motif est on ne peut plus respectable chez une nation distinguée en Europe par des progrès dans tous les genres.

Mais examinons de sang froid, avant tout, si c'est ou le bon goût, ou une ridicule superstition pour tout ce qui offre l'empreinte de l'antiquité, qui fait désirer la conservation de ce cirque.

Ce n'est pas parce qu'une chose est ancienne qu'elle doit plaire aux amateurs des beaux-arts, et qu'elle peut leur fournir des instructions utiles; c'est parce qu'elle est vraiment belle. Personne n'ignore que les romains, et les grecs qui les ont précédés, ne nous ont transmis qu'un très petit nombre de modèles dignes d'être imités dans tous les temps, et dans tous les pays.

Ils ont eu, comme nous, leurs siècles de barbarie et leurs siècles de bon goût. Parmi eux, comme chez nous, plusieurs de leurs écrivains, de leurs peintres, de leurs sculpteurs, de leurs architectes, ont sommeillé qu'elles fois, même durant les beaux siècles; d'autres ont sommeillé sans cesse.

Tacite observe que les arts commencèrent à déchoir à Rome après la bataille d'Actium; et Pétrone nous dit affirmativement que malgré les modèles excellents qui existoient dans l'Empire, tous les monuments que Galien fit élever dans les Gaules, notamment à Bordeaux, portoient les marques d'une décadence complète.

Tous les observateurs éclairés ont émis le même jugement sur l'amphithéâtre de Bordeaux qui, au reste, n'a jamais été achevé. Quand il existerait encore dans son premier état, on pourroit donc le détruire sans inconvénient. Bordeaux possède en ce moment des édifices modernes qui égalent ce que les Romains ont fait de mieux dans les Gaules. C'est en contemplant les beautés qu'ils présentent, que nos descendants pourront se perfectionner; et ils n'auront jamais à regretter un ouvrage imparfait du bas empire.

Mais d'ailleurs, il ne subsiste plus que quelques fragments dégradés du cirque de Galien. Comment peut-on s'en occuper sérieusement ? On se souviendra longtemps que l'écroulement d'une partie de ces misérables murailles a écrasé il y a quelques années une trentaine de personnes. Pourquoi le citoyen Bonfin voudrait-il nous faire courir le risque de voir le même accident se renouveler.

Qu'on ne dise par à une administration éclairée, qu'on pourra réparer les fragments, qui menacent une chute prochaine: en laissant à l'écart la magie de l'antiquité que des platres nous raviroient; disons nous si les fonds de la République ne pourroient pas trouver un meilleur emploi. Ne vaudrait-il pas mieux (par exemple), les consacrer à l'entretien des superbes arènes de Nîmes: il ne faut pas vingt cirques en France, puisqu'on n'en fait aucun usage.

D'après ces considérations, le citoyen Paul Pallandre demande à l'administration du département, que les ventes faites en 1793, par le conseil général de la commune, en vertu de la loi du 5 août 1791, soient maintenues, et que les acquéreurs soient autorisés à suivre le plan de distribution qui leur a été tracé.

Signé : Pallandre

Heureusement cette réclamation n'a pas été suivie d'effet, mais on peut constater que certains avaient une étrange conception de la conservation du patrimoine. Les mentalités ont-elles changé depuis ?

REGARD SUR LE PASSE

MEURTRE DANS LE BOURG DE RAUZAN

A la recherche d'un de mes ancêtres de la 8ème génération, je fus intriguée par le libellé de son acte de décès sur le registre paroissial.

“Estienne CANTE, arché de la maraichaussée, mourut le 23 mai 1738, âgé de quarante cinq ans environ, fût enseveli le 24ème dans le cimetière, en conséquence d’une ordonnance des officiers au criminel, Bernard Martin régent latiniste qui a signé et Pierre Coste, sacristain.”

Billate Vicaire

Les archives judiciaires me donnèrent la réponse sous la cote 5B 631.

Une histoire locale parue dans le Bulletin municipal de RAUZAN. Les racines généalogiques lui donnent droit aussi à celui des A.G.B. :

Branle-bas dans le bourg de Rauzan en ce jour de foire, le 22 mai 1738.

Une clientèle variée, bruyante, venue des alentours, échange des propos joyeux, heureuse de retrouver, à l'aube de l'été, des amis, des parents, de choisir ou échanger les produits dont elle a besoin. Les bouchers, les marchands de grains, légumes, poissons, volailles s'installent sous la grande halle aux fûts de pierre et aux quatre cheminées. Les vendeurs de vêtements, de chapeaux dressent leurs étals autour, sur la rue.

Etienne Cante, originaire de Barbezieux, marié à Marie Peramy, rauzannaise au verbe haut, installe ses chapeaux devant la porte de sa maison. Comme beaucoup d'artisans à l'époque, il pratique deux métiers, chapelier et archer-cavalier de la Maréchaussée de la brigade de Sauveterre.

Tout s'annonce bien. Il est 9 heures du matin. Un coup d'arme à feu siffle. Etienne, dit La Fleur, s'écroule. Son beau-frère, Jean Dumas, à son côté entend dire que le sieur Roy-Baraud, garde du corps du Roi, est l'auteur de ce coup de fusil. Vif émoi dans la foule, tandis que l'on porte le corps du blessé chez lui, on cherche l'auteur du forfait. Celui-ci se cache chez Bonchamp, puis chez Petiteau qui ne veut pas lui prêter un cheval. Le bruit se répand qu'il a tué Cante. Avec son frère, ils parcourent tout le bourg. Personne ne leur donnera de monture. Ils partent de Rauzan à une heure de l'après-midi.

Chez les Cante, c'est la consternation. Désespoir de de Marie, de ses trois enfants, Guillaume, Pierre et Catherine. Les sœurs de Marie, les voisins, Pierre Joly, Jean Lates, Jean Hélie les entourent.

Le 23 mai, au lever du jour, Etienne Cante rend son âme à Dieu. Avertie, la justice se déplace. Un procès-verbal est dressé par Barthélémy de Libourne et Bouyer, procureur du Roi. Ceux-ci, arrivés dans l'après-midi, s'installent à l'auberge du " Lion d'or ", chez Faugerolles, aubergiste sur la place qui, de sa maison (le Groupama) a tout vu.

Avec Arsans, huissier à Rauzan, ils rentrent dans l'habitation du défunt pour constater le décès. Il n'y a pas de médecin dans la paroisse. Ils interpellent les maîtres-chirurgiens, aussi barbiers, Lavois et Barthélémy qui visitent le cadavre. Des plaies ils extraient trois balles.

Un long procès commence, à la requête de Maître Bouyer, conseiller du Roi et son procureur au présidial de la ville de Libourne.

Le 23 juillet, ces Messieurs perquisitionnent à Pinard, dans la maison du sieur Roy-Lanauge, appelée métairie de Baraud. Ils nomment, pour séquestres des biens, Antoine Gaussens et Jean Richard, voisins de l'accusé.

Roy-Lanauge, sieur de Baraud, Sr de Pontet, de Villotes de Beauséjour, ainsi que Jean-Baptiste Bonchant, sont accusés de complicité pour avoir escorté le Sr Baraud et favorisé son évaison.

L'audition des témoins, une cinquantaine, nous donne l'explication du drame. Quelques jours avant celui-ci, à Blasimon, Baraud et Cante se sont disputés. "Je ne suis pas glorieux, j'ai reçu un coup de pied au cul de La Fleur". Cante l'a égratigné au visage et cassé son épée. Il n'en fallait pas davantage pour qu'éclate le drame.

Toujours absent de son procès, et après une longue instruction, Roy-Baraud est condamné le 18 septembre 1739 à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive, à une potence qui sera plantée sur la place publique de Rauzan. Ce qui sera exécuté par effigie, en un tableau attaché à la potence, par l'exécuteur de la haute justice.

La veuve et ses enfants reçoivent quinze cents livres de dommages et intérêts, le Roi trois cents livres pour l'amende, les Récollets de Libourne cent livres, pour dire des messes pour le repos de l'âme d'Etienne Cante.

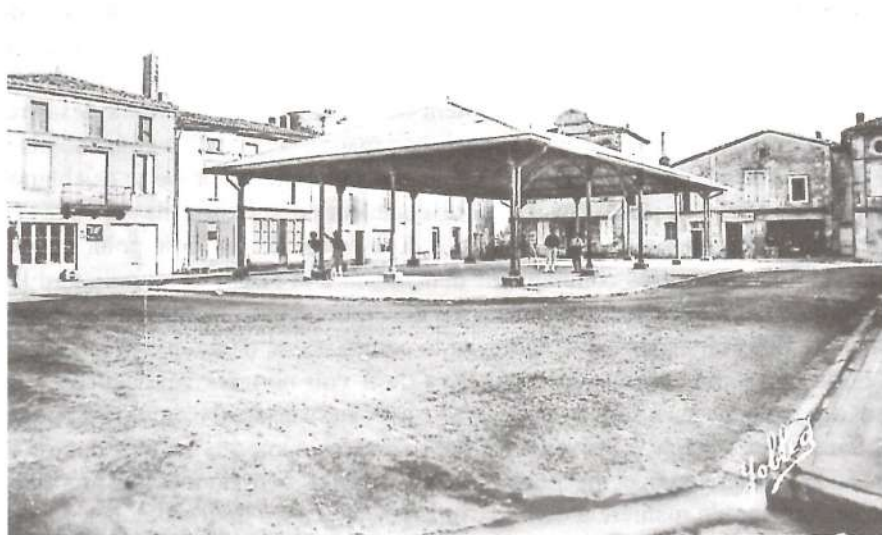
Par la suite, Roy-Baraud dut se constituer prisonnier. Trente cinq ans après son forfait, Madame de Villeneuve écrit à son frère Roy-Villotes combien la situation de leur frère, emprisonné dans cette affreuse prison de Lourdes, lui fait de peine. En janvier 1774, l'accusé écrit un mémoire dans lequel il supplie les juges de lui accorder sa translation à la prison de Navarrenx. Le grand nombre de prisonniers au Château de Lourdes ne lui permet pas d'être soigné. Il est âgé et malade. Les parents paieront son transfert et sa pension dans la nouvelle prison. Deux ans plus tard, suite à son décès, est vendue la métairie Baraud à St Jean de Blaignac.

Etienne Cante, dit La Fleur, premier de son nom à habiter Rauzan, est l'auteur d'une longue lignée dont le dernier maillon à résider dans le bourg, fut Georges, aviateur, pour sa plus grande joie. Son permis de pilote étant le plus ancien de France, en 1972, il fut invité à Cap Canaveral au décollage de la fusée Apollo.

Autres temps, autres mœurs.

Jacqueline PLAT-FERREYRO
Ref: A.D. 5B631 – 4J652

Les Halles de Rauzan



EUSTACHE " LE BON NOIR "



Dans le bulletin N° 57 du 1er trimestre 1997, nous avons relaté l'aventure de Marie-Jeanne Dubois, veuve Vignon, qui entreprit d'amener de Bordeaux à Paris, sa "mère adoptive" paralysée dans une charrette à bras qu'elle tirait elle-même. Pour cet acte de dévouement, elle reçut en 1832 un prix de vertu de 2.000 francs-or de la Fondation Montyon de l'Académie Française.

Parmi les autres lauréats du prix Montyon de cette année-là, on trouve "Eustache dit Belin, le Bon Noir", un ancien esclave de Saint-Domingue, récompensé pour son dévouement envers son vieux maître, au cours des événements tragiques qui mirent fin à la colonisation française de cette île.

Son histoire est-elle véridique ou était-il un imposteur ? Un roman paru à la même époque affirmait que l'Académie Française avait été trompée, et qu'au contraire le "Bon noir" n'était qu'un assassin qui avait étranglé son vieux maître, ce qui provoque l'indignation de la Comtesse de Bradî qui nous raconte la version officielle dans l'annuaire de la Société Montyon et Franklin pour l'année 1832. Cet extrait nous a été communiqué par notre adhérente Madame Berrone.

EUSTACHE

Tous les prix fondés par Montyon pour le courage, l'humanité, la fidélité et le dévouement des classes pauvres semblent avoir été réunis, dans le Premier Prix de Vertu, décerné en 1832, par l'Académie Française, à EUSTACHE dit BELIN, le Bon Noir. Vers le même temps, un écrivain, cherchant un type de haine et de vengeance, avait imaginé le fantastique personnage du Nègre le plus atroce (Atar-Gull), assassin, empoisonneur, étranglant son vieux maître dont on le croit le bienfaiteur, et obtenant enfin, pour tous ces crimes, l'un de ces Prix Montyon, de cette même Académie que l'on supposait avoir pu se laisser tromper ! On a diversement jugé le roman : voici l'histoire; elle est plus consolante.

Né en 1773, à Saint Domingue, de père et mère africains, sur l'habitation de M. Belin de Villeneuve, propriétaire dans la partie nord de l'île, EUSTACHE se recommanda de bonne heure à l'attention et aux bienfaits de son maître, par des qualités peu communes parmi les noirs. Attaché aux travaux de la Sucrierie, dont il s'occupait avec autant de zèle que d'intelligence, il fuyait la société des jeunes noirs ses compagnons, pour chercher dans la conversation de quelques blancs, hommes respectables, les instructions qui devaient éclairer son esprit, et les vertus qui pouvaient élever son âme. Aussi était-il parvenu à se faire aimer de ses chefs et respecter de ses compagnons à tel point qu'au moment où éclatèrent les premiers désastres de la colonie, Eustache dut à l'influence qu'il avait acquise, et le salut de son maître, et celui d'un grand nombre de propriétaires menacés de périr dans le massacre général. Quand les nègres, déterminés à la perte des blancs, jurèrent de les égorger tous, ils appelèrent Eustache parmi eux. En lui révélant leur conspiration, ils croient parler à un complice; ils ne sont entendus que par un honnête homme. L'idée du meurtre ne s'associe point dans l'âme d'Eustache avec celle de la liberté. Placé entre ses compagnons demandant à la torche et au poignard leur émancipation sanglante, et ses maîtres prêts à périr assassinés sous les décombres de leurs maisons embrasées, il ne balance point. Ni les animosités des noirs contre les blancs, ni la communauté d'intérêts, ni les liens d'affection ne le retiennent: il va où le porte son sublime instinct; il va où il voit non des vengeances à exercer, mais des devoirs à remplir et des malheureux à sauver. Il n'y avait sortes de ruses qu'il n'employât pour dérober à la mort tant de victimes. Sans cesse occupé à prévenir les habitants des complots formés contre eux, sans révéler cependant les noms des conspirateurs, et inventant mille stratagèmes pour donner aux propriétaires des moyens de se réunir, et de se fortifier, de manière à ôter aux insurgés la pensée de les attaquer, il courrait tout le jour avec les nègres, et la nuit il allait avertir les blancs. Le nombre des colons que sauva Eustache, dans ces premiers troubles, ne s'éleva pas à moins de quatre cents personnes. Quelques-uns d'entre eux existent encore, et ce sont les familles de ces exilés qui ont pris l'intérêt le plus vif à faire connaître les titres de leur bienfaiteur.

Monsieur de Villeneuve était en Europe pendant la première insurrection des nègres (1791). Son habitation au Limbé avait été la proie des flammes: il revint à Saint-Domingue. Mais écoutons Eustache lui-même : " La révolte commençait à se calmer, mais on ne pouvait encore demeurer dans les habitations nouvellement reconstruites, sans être prêt à s'y défendre. Mon maître était vieux: il avait eu froid en Europe, et ne se portait plus aussi bien. J'avais donné des armes à de bons noirs et mon maître revint sur sa sucrerie. Ce fut la première au Limbé qui rapporta, après la révolte; mon maître disait que c'était à moi qu'il devait cela. Mais voilà les commissaires républicains Santhonax, Polverel et d'autres qui arrivent de France (1793), et qui font une proclamation. Ils ne disent pas aux blancs, soyez bons pour vos nègres; faites tous comme le maître d'Eustache... Ils disent aux noirs: vous êtes libres.....Mais libres de quoi ? de brûler, de massacrer ? C'était leur dire: vengez-vous ! Mon Dieu, mon Dieu, les noirs ont été aussi méchants que les blancs ! Je ne peux pas dire tout le mal qui a été fait. – Que devint M. de Villeneuve ? – de bons nègres et moi, nous conduisons notre vieux maître dans les montagnes: le voilà bien caché. Une réquisition des commissaires ordonne au maire du Limbé (c'était mon maître) de fournir sa voiture pour faire conduire au Cap le général Lasalle: c'est moi qui retourne à l'habitation prendre la voiture et les mulets; c'est moi qui mène le général au Cap, mais en revenant, je rencontre la famille Delfaux: il y avait le père, la mère et les trois petits enfants qui fuyaient. Je les mets dans la voiture, et comme je me dis encore le postillon du général, je passe: les voilà sauvés.

"Cependant, après avoir brûlé le Cap, les insurgés s'étendaient dans les environs, et l'on allait bientôt chercher les blancs dans les montagnes. J'avertis mon maître qu'un navire américain mouille près de nous, et, une nuit, je le porte, je le traîne à bord : il ne marchait guère et s'affaiblissait beaucoup. Le capitaine Barnett, américain, reçoit mon maître. Mais il faudra payer le passage à Baltimore et, arrivés à Baltimore, il faudra de quoi vivre. La sucrerie n'était pas encore brûlée, et les cinq cents nègres de mon maître étaient là, libres et couchés dans leurs cases. Les blancs d'Europe et les noirs d'Afrique n'étaient pas encore arrivés jusque là. J'y retourne et je dis aux nègres: amis, notre maître était bon; soyons bons aussi. Les magasins sont pleins; portons chacun un pain de sucre au vaisseau pour notre maître....et je porte le premier. Chaque pain était de soixante livres. Trois cent cinquante-cinq nègres étaient fidèles, sur les cinq cents qui avaient appartenu à mon maître. Ceux-là (je les ai comptés pour leur honneur) me suivent du magasin au vaisseau pendant la nuit: voilà bien des livres de sucre ! Mais le vaisseau américain ne pouvait faire voile en haute mer si les passagers n'avaient pas leurs passeports. Nous arrivons au Cap. Allons, mon maître de la résolution: il faut aller demander un passeport au Commissaire Santhonax. Alors, la ville était en feu, et l'on pillait partout. Il y avait des noirs qui donnaient une montre pour vingt-quatre sols. De temps en temps, on entendait le cri de quelque blanc que l'on venait de découvrir et que l'on égorgeait: je pressais le bras de mon vieux maître. Monsieur Santhonax se promenait dans une galerie.

- Ah! Ah! Monsieur Belin de Villeneuve, vous voulez partir ?...Combien laissez-vous à la colonie ?
- Six cent mille livres de rentes, monsieur le Commissaire.
- Dites-moi, me conseillez-vous de rester ici avec tous ces nègres ?
- Monsieur le Commissaire, je ne vous le conseille pas.

Après un moment de réflexion, Santhonax répondit : j'y suis, j'y reste: tant pis....on va donner un passeport à monsieur Belin....

Je dis que je voulais suivre mon maître, et il y avait des gens que cela étonnait. Nous partons. Le massacre, l'incendie duraient toujours. Pauvre terre de Saint-Domingue, il fallut encore remercier Dieu de t'avoir quittée !

"Enfin vous arrivez à Baltimore

Pas encore. Après deux journées de navigation, trois corsaires anglais se réunissent pour nous arrêter.

- Je suis Américain, dit le capitaine Barnett; nous sommes en paix avec l'Angleterre.
- Mais ces passagers,
- Ce sont de malheureux colons échappés au massacre.
- Et ces caisses de gourdes, ces portugaises d'or...il y en a pour des millions! Nous sommes en guerre avec la France, et ceci nous a bien l'air d'argent français...Au reste, on en jugera aux Bermudes.

Le capitaine Barnett était furieux, mais les corsaires étaient les plus forts. Ils font passer dix-huit de nos matelots sur leurs bords, et les remplacent par dix-huit anglais qui montent avec trois chefs de prise sur notre bâtiment où nous restons, nous passagers avec le capitaine Barnett et son subrécargue, et me voilà, moi, obligé de faire la cuisine pour les Anglais! On ne nous rendra rien, disait le capitaine Barnett; ils en veulent à l'argent de ces pauvres passagers...l'argent sera déclaré de bonne prise.

- Et le sucre de mon maître, m'écriai-je, est-ce qu'ils le prendront, capitaine ?
- Le sucre aussi.

Ah! C'était trop! Mon pauvre maître mourir de faim? Je pense un long temps; puis au bout de quelques journées, je dis: maître, nous sommes treize et ils ne sont que vingt-et-un; capitaine Barnett est homme de cœur. Maître, ne nous laissons pas mener aux Bermudes: allons à Baltimore...J'ai ici, dans une bonne cachette, une espingole, de vieux fusils, un sabre, des pistolets.-- Eustache, tu nous feras tous pendre aux vergues!—Maître, ils veulent vous dépouiller de tout; les pauvres passagers, avec vous, vont perdre tout ce qu'ils ont sauvé, et moi, on me séparera de vous, on me vendra à un autre.—Eh bien parle au capitaine.—Celui-ci m'eut bientôt compris. "Tope" dit-il; ce fut toute sa réponse. Je porte mes vieux fusils dans ma cuisine. L'un des chefs anglais nous surprend, occupés à les réparer, mais sans deviner notre projet.

Enfin, ils se mettent à table et tout à coup, nous nous précipitons armés, en leur criant de se rendre. L'un d'eux s'élançait sur mon maître: d'un coup de sabre je lui abats une joue et l'oreille. C'était une grande blessure, ma bonne dame, mais c'est moi qui aussi qui l'ai guérie. Les Anglais se rendent. Le vaisseau est délivré. Le capitaine Barnett nous conduit à Baltimore. Mon maître y vend sa pacotille, et fait beaucoup de bien dans ce pays-là. Il y avait tant de malheureux colons, à Baltimore! "

Lorsque l'ordre parut se rétablir dans la colonie (1794), M. de Villeneuve et son esclave, ou plutôt son bienfaiteur, se hâtèrent d'y retourner avec les autres exilés; mais à peine débarqués, ils apprennent une affreuse nouvelle. Vingt mille révoltés, sous le commandement du nègre Jean-François, ont placé leur camp sur les hauteurs voisines de la ville du Fort-Dauphin, alors occupé par les Espagnols. Les blancs demandent en vain des armes à ces derniers, qui les laissent égorger par les noirs, sortis en tumulte de leurs retranchements. Cinq cents colons périssent dans les rues, dans les maisons, dans l'église même, en présence des Espagnols impassibles.

Au bruit de cet épouvantable massacre, Monsieur de Villeneuve cherche à fuir. Poursuivi par une troupe de nègres jusque sur les bords de la mer où il va être précipité, il aperçoit un poste espagnol dont le commandant, Moncalvos, le reconnaît, l'arrache des mains des assassins, lui fait donner un uniforme espagnol et le sauve. Séparé de son maître, par la foule, dans les premiers moments de l'attaque des noirs, Eustache était accouru jusqu'au rivage et cherchait parmi les cadavres le corps de celui qu'il avait déjà sauvé plusieurs fois. Une négresse vient lui dire tout bas: "Il n'est pas mort, ton maître, Eustache; je l'ai reconnu avec les Espagnols". Moncalvos lui apprend qu'il vient de le faire embarquer. Le fidèle serviteur ne songe plus qu'à recueillir encore quelques débris d'une fortune toujours recomposée par lui et toujours compromise. Catherine, l'une des négresses de M. de Villeneuve, était devenue la femme de Jean-François. C'est dans la tente même de cette femme et sous son lit qu' Eustache vient cacher les effets les plus précieux et l'argenterie qu'il soustrait au pillage de l'habitation; puis, à force d'adresse, il parvient à transporter hors de la tente son précieux dépôt, à l'insu de la négresse; il s'embarque et va rejoindre enfin M. de Villeneuve au Môle Saint-Nicolas, où il s'était réfugié. Là, Eustache, précédé par le bruit de son généreux dévouement, se voit accueilli comme le Héros des colonies, et l'on appelle autour de lui les hommages de cette population noire dont une grande partie se portait à tant d'excès.

"Des blancs, des noirs venaient au devant de moi; on me criait Vivat, on me portait comme un général qui a gagné une bataille. En vérité, j'étais honteux : je n'avais fait que mon devoir."

Le moment du danger était passé. Aux traits d'un dévouement courageux vont succéder les marques de l'affection la plus ingénieuse. Retiré au Port-au-Prince,, à la suite de M. de Villeneuve, que sa grande réputation avait fait nommer Président du Conseil Privé, Eustache entendait souvent son maître, parvenu au déclin de l'âge, gémir sur l'affaiblissement de sa vue. Si Eustache savait lire, il tromperait les longues insomnies du vieillard en lui faisant la lecture des journaux. Quel chagrin pour lui et pour son ami de ne lui avoir pas procuré dans son enfance un si utile genre d'instruction ! Ce chagrin ne durera pas. Eustache acquiert le don qu'il regrettait. Il s'adresse en secret à un maître de lecture, et grâce aux leçons de ce maître, grâce surtout à une volonté puissante, Eustache, sans nuire à son service, car c'était à quatre heures du matin qu'il allait prendre ses leçons, Eustache arrive un jour vers le pauvre demi-aveugle, un livre à la main, et lui prouve par le plus touchant des exemples que si rien ne semble facile à l'ignorance, rien n'est impossible au dévouement.

L'affranchissement d'Eustache suivit de près : cet affranchissement qui, moins encore que ses vertus, l'a naturalisé français. Vers ce temps, Eustache perdit celui auquel il avait consacré sa vie. Des legs considérables lui furent remis au nom de M. de Villeneuve. Mais tous les trésors qui passaient par des mains si généreuses n'y pouvaient rester. Il y avait tant de malheureux dans la colonie ! Bientôt Eustache eut tout donné: il ne lui resta que le souvenir de ses bonnes actions. Il rentra dans l'humble carrière de la domesticité, et les nouveaux maîtres auxquels il s'attacha, en reçurent de nouveaux témoignages de ce généreux dévouement qui le caractérise.

Maître d'hôtel du général Rochambeau, il le suivit en Europe et partagea sa captivité en Angleterre, jusqu'à ce qu'il en eût été séparé par ordres supérieurs. C'est alors qu'il rencontra à Londres M. de C****, l'un des anciens amis de son maître. M. de C**** le prit à son service: Eustache est resté vingt-huit ans attaché à ce dernier maître ou à sa famille, dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Eustache, en Europe comme en Amérique, à Paris comme à Londres, est demeuré toujours le même. Il n'est pas un jour perdu dans cette existence vouée au bien. A chaque instant on découvre quelque nouvelle preuve de cette générosité que l'on peut dire "incorrigible" et dont l'exercice lui est si doux. Tantôt ce sont de pauvres enfants dont il paie l'apprentissage, tantôt ce sont de pauvres ouvriers qui reçoivent de lui les outils nécessaires à leurs professions et de petits secours, très grands si on les compare aux ressources de celui qui les donne. Ici, d'anciens parents de son maître obtiennent de lui des sommes assez fortes, que peut-être ils ne lui rendront pas, et dont il ne songe jamais à demander le remboursement. Par des temps difficiles, ceux qu'il servait s'étaient trouvés dans l'impossibilité de lui payer ses gages, et il les avait servis encore parce qu'ils étaient tombés dans l'infortune. Mais comment a-t-il pu suffire à toutes ces actions généreuses ? C'est par son travail et son économie. Son habileté comme maître d'hôtel le fait rechercher dans les maisons opulentes, et il se retranche pour donner.

Tel est Eustache, a dit M. Brifaut à qui nous empruntons une partie de cette notice. Des milliers de voix, dans les deux mondes, attestent l'inépuisable et sublime bienfaisance d'un pauvre esclave, d'un simple domestique qui aurait pu cesser de l'être, et que son intelligence supérieure aurait pu élever à de hautes destinées dans les révolutions de Saint-Domingue, si le bonheur de ses semblables n'avait pas été de tout temps sa première, son unique passion ! Et quand la louange vient le chercher, il la repousse avec sa simplicité habituelle et par ces mots où est révélé le secret de sa vie : " Ce n'est pas pour les hommes, ma bonne dame, que j'ai fait tout cela; c'est pour le maître qui est là-haut."

La comtesse de Bradi



"Marché d'esclaves à Richmond en Virginie" par Crowe

QUESTIONS

99/053 ARLES-VACHIE

Ch. X ca 1852-54 Bordeaux Victor ARLES-Catherine VACHIE. Ont 1 fs Joseph ° ca 1855 Bordeaux.
Jean ARLES 13008 MARSEILLE

99/054 BEIDERLINDEN

Ch. + ca 1892-1901 Philippe BEIDERLINDEN. Habitaît 3, rue des Augustins Bordeaux.
Jean-Louis BEIDERLINDEN 94300 VINCENNES

99/055 BEZELIN-GERMAIN

Ch. ° et X couple Jacques BEZELIN + 25.09.1690 BLAYE St-Sauveur et Marie GERMAIN.
Nicole Le TOUZE AGB 252

99/056 BRUNOT-GARCIA

Ch. ° Bordeaux ca 1876 Julia GARCIA et son X av. Emile BRUNOT. (Ndlr : Réponse ds ce N°).
Pierre DIONNE MONTREAL Canada

99/057 BUTZBACH

Ch. ° et + Jean-Philippe Conrad BUTZBACH , épX de Josèphine Marie LOUSTALOT. Habitaît av. 1911, 11
rue St-Roman Bordeaux.

Nathalie LE BLANC AGB 935

99/058 CARDOUAT-GILLES

Ch. X ca 1811 CALLEN (40) Jean CARDOUAT-Jeanne GILLES.
Janine GOMEZ-POPLIN

99/059 CASAUX-HILARET

Ch. X ca 1710-1725 St-VIVIEN-MEDOC ou St-SEURIN de CADOURNE Jacques CASAUX-Marie HILARET.
Michel CAZEAU 13370 MALEMORT

99/060 CASTAGNOU

Rech. Correspondant pour rech. Aux AD 65 s/patronyme CASTAGNOU à SAUVETERRE (Canton de
MAUBOURGUET) vers 1730.

Anne CASTAGNOU-LESNIER AGB 427

99/061 CASTAIGNET

Ch. asc. Raymond CASTAIGNET ° ca 1862-63, épX Anne Thérèse MAGNE. Ont 1 fs Jean-Pierre Alcert °
21.08.1900 Bordeaux.

Christian CASTAINET AGB 944

99/062 CAZEAU-ROUX

Ch. X Jean CAZEAU-Marie ROUX 1756 St-VIVIEN- MEDOC (Ndlr : Réponse ds ce N°).
Georges MURAT 97400 St-DENIS de la REUNION

99/063 COMPTE (CONTE)

Ch. + André COMPTE (CONTE) ° 01.05.1800 Bordeaux, X 18.09.1822 Bordeaux Catherine PICAT (PIQUAT).
Jean CONTE AGB 719

99/064 CONTE

Rech. desc. de Joseph CONTE ° 04.11.1853 et Catherine CONTE ° 01.02.1856 Bordeaux, ts deux enf. de Vidal
et Catherine FRANCOIS .

Jean CONTE AGB 719

99/065 CONTE

Ch. X et + Catherine CONTE ° ca 1853-48, fa Vital et Catherine FRANCOIS, épse de Marie Joseph DENECHÉAU.
Jean CONTE AGB 719

99/066 CONTE

Ch. ° Jean CONTE (COMPTE), fs Jean et Marie LAMARCHE qui X 09.11.1790 Bordeaux.
Jean CONTE AGB 719

99/067 CONTE-PICAT

Souhaite obtenir copie CM Andrée CONTE-Catherine PICAT chez M° BRANNENS le 30.01.1812 Bordeaux.
Jean CONTE AGB 719

99/068 ENFANTS NATURELS

Quels étaient les droits d'un enfant naturel non reconnu par la mère mais par leur père non marié en
1937. Quelles modifications a pu apporter le code de la famille de 1939.

Patricia LEBEGUE 78350 JOUY en JOSAS

99/069 FLOURENS-PASTOUREAU

Ch. asc. et X Thibault FLOURENS, jurat à BOURG s/Gironde et Anne PASTOUREAU. Ont 1 fa Marguerite v/1735.
Philippe VIGNERAS 87000 LIMOGES

99/070 FOURNIOL

Ch. ttes infos sur cette famille bordelaise d'officiers de marine et capitaines au long cours.
Gilbert MINGOUT 83470 St-MAXIMIN la Ste-BAUME

99/071 GARDERAT-DUPUY

Ch. asc. et ° Michel GARDERAT, marchand, ° BLAYE et son C.M. av. Marguerite DUPUY. X le 30.04.1686
BLAYE St-Sauveur. Michel + 20.02.1700 BLAYE St-Sauveur.
Nicole Le TOUZE AGB 252

99/072 GASTEUIL

Ch. X ca 1700 région NEAC Etienne GASTEUIL (° ca 1700, + 23.10.1775 NEAC) et Jeanne CHAPELLE 5+
13.12.1778 NEAC).
Hubert GASTEUIL AGB 688

99/073 GASTEUIL-JAY

Ch. X ca 1735 région St-MARTIN de LAUE-BAYAS Michel GASTEUIL-Phillie JAY.
Hubert GASTEUIL AGB 688

99/074 GASTEUIL-ROY

Ch. X ca 1800-1807 région NEAC Pierre GASTEUIL-Andrée ROY dont 3 fs ° NEAC : Pierre et François
02.12.1807, Pierre 01.07.1812.
Hubert GASTEUIL AGB 688

99/075 GOYA

Le célèbre peintre est + en 1828 au 39, fossés de l'Intendance, Bordeaux. Qui pourrait me retrouver le nom
du notaire ayant rédigé l'acte de vente ou de location de l'appartement ?
Jeanne NYARADY 75004 PARIS

99/076 GRELET-LEROY

Ch. °, X, + du couple Jean Théodore GRELET-Félicité LEROY. Ont 1 fa Jeanne Félicie ° Bordeaux 1849. (Ndlr :
réponse ds ce N°).
Gabrielle MOISAN QUEBEC Canada

99/077 GUERIN

Ch. ttes infos s/GUERIN, chirurgien-oculiste bordelais. Présence attestée à Bordeaux 1786-1800.
Simone POINT AGB 833

99/078 GUIGNAN-COCHERY

Ch. X av. 1801 EMBARESSÉ (AMBARES ?) Jean GUIGNAN-Marguerite COCHERY. Souhaite entrer en
relation av. pers. Ayant étudié ou rencontré ces patronymes.
Thérèse GUIGNAN 97330 SCEAUX

99/079 JOURDIN

Ch. ° ca 1845-55 Bordeaux et asc. Alfred Jules JOURDIN et son X av. Anna BERTHA ° VIENNE (Autriche).
Gerhard PAS ZEDDAM Hollande

99/080 LAULAND-CALLEN

Ch. asc. et X ca 1793-1812 BOURIDEY (33) Simon LAULAND-Marie CALLEN.
Janine GOMEZ-POPLIN AGB 925

99/081 LAULAND-CARDOUAT

Ch. + ca 1861 région BOURIDEY (33) Pierre LAULAND, vf Marie CARDOUAT .
Janine GOMEZ-POPLIN AGB 925

99/082 LEROY

Ch. ttes infos s/Antoine LEROY ° ca 1788, + ap. 1867. Habitait Bordeaux 39, rue Le Chapelier.
Gabrielle MOISAN QUEBEC Canada

99/083 MASSIAS-BERGLAS

Ch. asc. couple Jean MASSIAS ° ca 1838 – Marie BERGLAS ° ca 1837. Habitaient St-LAURENT d'ARCE.
Ont 1 fa Marie ° 17.09.1865 qui X Bernard MERLIAU.
Danielle BRUNEAU 45560 St-DENIS en VAL

99/084 MICHELOT

Ch. + Marie MICHELOT (MICHELEAU) ° 29.01.1779 POMPIGNAC X 07.08.1799 Bordeaux.
Jean CONTE AGB 719

99/085 TILLET-TERRASSON

Ch. X ca 1777 région Ste-FOY la GRANDE Jean Bernard TILLET- Marguerite TERRASSON.
 Micheline PERRON d'ARC 47110 Ste LIVRADE

99/086 RIBEREAU-TREMBLE

Ch. asc. et ° Michel RIBEREAU et C.M. av. Catherine TREMBLE fa Philippe, marchand, et Marie GRILLE.
 X le 06.10.1665 BLAYE St-Sauveur. Michel + 06.01.1681.

Nicole Le TOUZE AGB 252

99/087 ROCQ-DOMPER

Qui a rencontré ces deux patronymes dans les BSM.

Patricia LEBEGUE 78350 JOUY en JOSAS

REPOSES

99/001 BORDES-CONSTANTIN

Simon BORDES, ° 09.06.1794 à C . . . ? (65) fs Pierre et Marie-Jeanne SOULE, X 28.12.1826 Bordeaux av.
 Jeanne CONSTANTIN ° 28.01.1798 Bordeaux, fa + Simon et Marie FURT.

Raymonde BOUCHARD AGB 045

99/005 DANCIE

Pierre DANCIE ° 07.04.1849 St-CHAMOND, X 05.03.1868 Bordeaux Françoise GERARD ° 18.07.1849
 Bordeaux, fa Mathias et Françoise BOULANGER.

Marcelle SOUNY AGB 541

99/014 GERARD-BOULANGER

Mathias GERARD ° 26.01.1815 Bordeaux, fs Jean et Marie BOS X 19.04.1845 Bordeaux Françoise
 BOULANGER, ° 07.04.1819 Bordeaux, fa Jean et Michelle GAUTREU (X 06.08.1817 Bordeaux).

Marcelle SOUNY AGB 541

99/038 HUBERT-DOSSON

Jeanne HUBERT ° 03.12.1798 BAYON X 06.12.1820 Bordeaux Joseph GALLAIS ° 20.02.1788 St-SANSON
 (56) + 07.10.1825 BAYON.

Martin HUBERT ° 04.02.1769 BAYON + 11.12.1821 BAYON X 21.05.1791 BAYON Catherine DUSSON ° ? ,
 + 13.01.1866 BAYON.

François HUBERT ° 06.08.1741 BAYON, + 05.06.1790 BAYON X 12.02.1760 BAYON Françoise ROY °
 07.09.1741 BAYON, + ? .

Jack MOURILLE AGB 122

99/047 PAUQUET-BAFORT

Jean PAUQUET, fs Jean et Marie CHAIGNEAU X 23.11.1709 MARTILLAC (33) Jeanne BASSER, fa
 André et Elisabeth BRUNET.

Marcelle SOUNY AGB 541

99/056 BRUNOT-GARCIA

Julia GARCIA ° 06.04.1876 Bordeaux, fa Paul ° en Espagne et Catherine VERLIAC ° SEIGNAN (24 ?). Elle
 ne s'est pas mariée à Bordeaux av. Emile BRUNOT.

France SEYRES AGB 022

99/062 CAZEAU-ROUX

Jean CAZEAU, ° St-SEURIN de CADOURNE, fs Jacques et + Marie GILARET X 04.12.1746 St-VIVIEN
 de MEDOC Marie ROUX, fa + Bertrand et Marie GIRAUD.

France SEYRES AGB 022

99/076 GRELET-LEROY

Jean GRELET,) 14.12.1818 Bordeaux, fs Jean et Jeanne BUSCAILLE X 25.07.1846 Bordeaux Félicité LEROY
 ° 12.09.1821 MEUDON, fa Antoine et Louise Adelaïde JOUVE.

Marcelle SOUNY AGB 541

GENEALOGIES RAPIDES

Adhérent N° 742 : BROCCQ DE HAUT

PATRONYMES	PERIODE	DEPT	LIEUX ETUDIES
ABADIR	1934	40	PONTONX
ALLART	1881	02	ST QUENTIN
AUBIN	1920	92	MONTRouGE
AUMAILLEY	1898	33	PESSAC
BALIRAC	1908-1921	64	BIARRITZ
	1967	33	BRUGES
	1939	33	CAUDERAN
	1892	64	CIBOURE
BARADAT	1913-1956	64	BUROS
BAREYT	1807-1827	40	PONTONX
BARRAN	1767-1847	40	ST MARTIN-DE-HINX
BASSEVILLE	1940	22	ST BRIEUX
BELLOCQ	1828	64	BUROS
BERGE	1990-1992	41	BLOIS
	1960	33	BORDEAUX
	1985	33	CARIGNAN
BERGES-PIERRE	1841	64	MONTARDON
BIDAU	1821	64	BARINQUE
BILHERE-BARBE	1807-1854	64	SERRES-CASTETS
	1836	64	ST CASTIN
BOMAIN	1827	40	PONTONX
BORDENAVE	1861	64	MONTFORT
BOUCHET	1953	33	BORDEAUX
	1974	33	FARGUES-ST-HILAIRE
BOULOGNE	1806	64	MONTARDON
BOUNEY	1907-1949	64	ANGLET
	1948	64	BIARRITZ
BOUPIES	18791-1824	64	NAVAILLES
	1769	64	ST ARMOU
BOURDET	1831-1859	64	MONTARDON
BOURGOIS	1829	02	NEUVILLE-ST-AMAND
BOUSQUET	1781	64	NAVAILLES
BREHIER	1954	99	DAKAR (SENEGAL)
	1987	57	METZ
	1926-1984	45	ORLEANS
BROCCQ	1835	64	ASTIS
	1801-1811	64	BERNADETS
	1881-1932	33	BORDEAUX
	1742-1878	64	BUROS
	1785	E	ESPAGNE
	1834-1889	64	MAUCOR
	1853-1859	02	MESNILS ST LAURENT
	1787-1887	64	MONTARDON
	1675-1881	64	NAVAILLES
	1789-1830	02	NEUVILLE ST AMAND
	1820-1823	64	PAU
	1898-1941	33	PESSAC
	1757-1826	64	ROMANS
	1853-1869	64	SAUVAGNON
	1807-1886	64	SERRES-CASTETS
	1764-1852	64	ST CASTIN
	1881-1899	02	ST QUENTIN
BROCCQ DE HAUT	1933-1965	33	BORDEAUX
	1898-1994	33	BORDEAUX
	1985	33	CARIGNAN
	1966-1967	P	COLON (PANAMA)
	1992	A	GAUFONIGSHOFEN (ALL.)

	1771-1861	64	NAVAILLES
	1980	64	PAU
	1870-1962	64	ST ARMOU
BROCCQ-ROUSSEU	1767-1962	64	BUROS
	1968	64	HIGUERES
	1952	64	MORLAAS
BROCCQ-ROUSSEU-BAIX	1809-1872	64	BUROS
BROCCQ-TRUBESSE	1812	64	BUROS
	1841-1859	64	MONTARDON
BUROSSE	1821	40	BIAUDOS
	1897-1938	33	BORDEAUX
	1927	33	CADILLAC
	1845-1881	40	ST MARTIN DE HINX
CABLAN	1733-1750	64	ST CASTIN
CAILLO	1931	64	MONEIN
CAMY	1794-1848	64	BUROS
	1866	64	SAUVAGNON
CAPDEVIELLE	1680	64	ASTIS
	1801	64	BERNADETS
	1650-1717	64	NAVAILLES
	1743-1809	64	ST CASTIN
CAPDEVILLE	1908-1982	64	BIARRITZ
	1881-1906	40	POMAREZ
CASSAGNAN-LABORDE	1826	64	ST ARMOU
CASSOU	1831	64	BERNADETS
	1713-1753	64	NAVAILLES
	1802-	64	ST CASTIN
CATHALAA	1819-1855	64	BUROS
CAZABONNE	1881-1924	33	BORDEAUX
	1858-1880	64	NAVAILLES
CAZAUX	1796-1891	40	PONTONX
CIPITRIA	1878	64	ARBONNE
	1907	64	BIARRITZ
CLABE	1862	64	MONTARDON
CLERCQ-PAPE	1919	64	ST ARMOU
CLOUD	1821	64	BAYONNE
	1850	40	ST MARTIN DE HINX
CORPS	1732-1836	64	NAVAILLES
COUSIN	1891-1894	94	AUBERVILLIERS
	1964-1996	33	FARGUES ST HILAIRE
	1931	93	LE RAINCY
	1866-1941	75	PARIS
	1916-1922	56	PLOUHARNEL
	1952	22	ST BRIEUC
D'ARSAUT	1738	64	CAMOU
DARRE	1765	64	BERNADETS
	1764	64	ST CASTIN
DARSAUT	1898-1971	33	BORDEAUX
	1934	64	CASTELNAU-CAMBLONG
	1872	64	MONTFORT
	1762-1811	64	SUNARTHE
	1843-1845	64	TABAILLE-USQUAIN
DAUBERNET	1959	28	AUNEAU
	1952	45	BEAUGENCY
	1917	28	BELHOMERT-GUEHOVILLE
	1968-1977	33	BORDEAUX
	1966	P	COLON (PANAMA)
	1923	61	CONDE SUR HUISNE
	1858-1884	28	DENONVILLE

	1968-1974	33	FARGUES ST HILAIRE
	1992	91	LINAS
	1911	91	MARCOUSSIS
	1915	51	MASSIGES
	1948-1967	45	ORLEANS
	1881-1916	78	ORSONVILLE
	1941-1946	75	PARIS
	1793-1828	78	PONTHEVRARD
	1887-1920	28	SANCHEVILLE
	1849	78	SONCHAMP
DAUDON	1924	40	PONTONX
DAVID	1811	64	BOURNOS
DELEES	1788	64	BUROS
	1679-1724	64	NAVAILLES
DEMAJOURAU	1762	64	SUNARTHE
DEPELONG	1746	64	ST AMOU
DEGERT	1830-1875	40	PONTONX
	1803	40	ST JEAN DE LIES
DEGOS	1873	40	PONTONX
	1909	40	ST VINCENT DE PAUL
DELL'ISOLA	1996	33	BORDEAUX
	1964	1	NAPLES (ITALIE)
DENIS	1842-1884	64	SERRES-CASTETS
DEVIENCE	1853	02	MESNIL ST LAURENT
DREISKEMPER	1954	A	? (ALLEMAGNE)
	1996	A	ANSBACH(ALLEMAGNE)
	1992	A	GAUKONIGSHOFEN (ALL.)
	1994	A	NURNBERG (ALLEMAGNE)
DUCASSE	1773-1901	40	PONTONX
DUPLAA	1880	64	NAVAILLES
DURESCQ	1847	40	PONTONX
FALLOU	1883	28	CORMAINVILLE
	1983	45	DRY
	1892-1914	28	SANCHEVILLE
FARGUES	1836-1874	40	PONTONX
FIGNA	1900	40	ST VINCENT DE PAUL
GAUDRY	1913	33	BORDEAUX
GENSOUR	1810	40	PONTONX
GRATIAN	1842-1869	64	BERNADETS
GUICHANE	1789	64	ANGOS
	1887	64	BOURNOS
	1806	64	NAVAILLES
GUIMON	1887	33	BORDEAUX
	1863	40	DAX
HAUT-DE-CASTET	1779-1816	64	NAVAILLES
HAUQUIN	1863-1891	40	PONTONX
HEDACQ	1767	64	ST ARMOU
HENRIETTE	1911	91	MARCOUSSIS
HIALE	1742	64	BUROS
JURAT	1723-1812	64	BOURNOS
JURAT-PENTADIOU	1821	64	BOURNOS
	1843	64	NAVAILLES
JUSAA	1782	64	ST ARMOU
JUSTON	1832	64	BUROS
JUZAN	1791	40	PONTONX
LABORDE	1768-1800	64	ST CASTIN
LABOURDETTE	1739	64	DOUMY
	1785	64	NAVAILLES
LACOSTE	1847	64	MONTFORT
LACRAVERIE	1917-1964	33	BORDEAUX
	1853-1884	64	NAVAILLES
LAFAURE	1830	64	ATHOS

LAFONT	1833	65	LOURDES
	1875	64	MONTARDON
LAGARDE	1816	40	GARBERA
	1828-1841	40	PONTONX
LAHONDERE	1613-1812	64	NAVAILLES
	1735-1754	64	ST ARMOU
LALANNE	1737-1918	64	ST ARMOU
LAMARQUE	1676-1722	64	NAVAILLES
LAMAYRE	1853-1873	64	BUROS
LARROUTUROT	1822-1869	64	BUROS
LASCRABERIE	1808-1833	33	NAVAILLES
	1841	64	SERRES-CASTETS
LASSALLE	1779-1838	40	PONTONX
LASSIAZ	1867-1890	75	PARIS
	1950	77	VAIRES SUR MARNE
LATAPY	1817-1880	64	NAVAILLES
	1750-1822	64	ST CASTIN
LAUGA	1883	64	SERRES-CASTETS
	1854-1875	64	ST ARMOU
LAULHE	1801	64	SUNARTHE
LAULOM	1881-1965	64	BIARRITZ
	1926-1960	33	BORDEAUX
	1956	33	CAUDERAN
	1965-1966	40	DAX
	1973	40	HERIN
	1912-1913	56	LORIENT
	1931-1985	64	MONEIN
	1981	64	PAU
	1750-1967	40	PONTONX
	1878-1881	40	ST %ARTIN DE HINX
	1901	40	ST PAUL LES DAX
	1900-1909	40	ST VINCENT DE PAUL
	1986	64	URT
LAVIELLE	1871	64	MONTARDON
	1843	64	UZEIN
LE PALABE	1912	56	LORIENT
LENGLET	1789	02	NEUVILLE ST AMAND
LINERES	1862-1890	40	PONTONX
MAJOURAU	1852	64	UZEIN
MARIBAT	1815	64	AURIAC
MARY	1818	64	BUROS
	1838	64	MONTARDON
MAYSONNAVE	1854-1886	64	SERRES-CASTETS
	1824-1848	64	UZEIN
MESPELET	1774	64	ST CASTIN
MONPERLE	1787-1852	64	SERRES-CASTETS
MORA	1838	40	PONTONX
MORAN	1809-1850	40	ST MARTIN DE HINX
NADAN	1967	33	FARGUES ST HILAIRE
	1897-1916	56	PLOUHARNEL
	1976	12	REIGNAC
NAVARROU	1819	64	ATHOS
	1843	64	TABAILLE-USQUAIN
PEDEMARTHE-BARBE	1836	64	SERRES-CASRETS
PEDOUX	1735-1745	64	ST ARMOU
PEDURTHE	1704-1816	64	NAVAILLES
PEHAU	1847	64	BUROS
PENTIADOU	1822-1839	64	BOURNOS
PERET	1799	64	BOURNOS
PETITJEAN	1764-1771	64	BUROS
	1774	64	ROMAS
	1800	64	ST CASTIN

PILATTE	1855-1939	78	ORSONVILLE
PILLARD	1728-1774	64	ST ARMOU
	1839	64	ST CASTIN
PODGE	1689	64	NAVAILLES
POISSEAU	1935	33	AMBARES
	1959	33	BORDEAUX
POULAIN	1913	56	LORIENT
POUYAU	1790	64	SUNARTHE
PREPORTE	1781	64	BUROS
RAYMOND	1989	33	PESSAC
REUSTE	1807	64	SERRES-CASTETS
ROUSSEU	1765-	64	BUROS
ROUX-TILH	1860	64	BUROS
	1823	64	ST CASTIN
SALANAVE	1813-1859	64	MONTARDON
	1794	64	PAU
SALLES	1860	64	SAUVAGNON
SARRAILLE	1831	64	BERNADETS
	1776-1841	64	ST CASTIN
SAUBRON	1901	40	ST PAUL LES DAX
SEIGNA	1870	40	PONTONX
THOMAIN	1770-1831	78	PONTHEVRARD
THIL	1752-1804	64	NAVAILLES
TRIN	1897-1917	33	BORDEAUX
TRUBESSET	1869	64	BERNADETS
	1834-1835	64	MAUCOR
	1739-1869	64	ST ARMOU
VENET	1840	02	MESNIL ST LAURENT
VIGNEAU	1873	64	BUROS
	1837	64	MEILLON
VILLENAVE	1780-1835	40	PONTONX
VINCENT	1968	33	FARGUES ST HILAIRE
VIVES	1759-1781	40	PONTONX
Adhérent N° 789 : CLARET Gérard			
PATRONYMES	PERIODE	DEPT	LIEUX ETUDIES
AIGOIN	1879	971	POINTE-A-PITRE2
ALBIGE	1839-	09	SAVERDUN
	1781	81	CASTRES
ARBOFEUILLE	1799-1800	09	SAVERDUN
AUFRE	1644	?	ANGERVILLE
BANCHEREAU	1737	972	MARTINIQUE
BATET	1787	13	MARTIGUES
	1816	971	POINTE-A-PITRE
BAZES	1776-1799	09	SAVERDUN
BELINGULE	1792	09	SAVERDUN
DE BERARD	1819	971	SAINTE-ANNE
	1795	83	FLAYOSC
BERGE	1623-1742	09	SAVERDUN
BERGETTE	1725	971	BASSE-TERRE
	1690-1711	971	PETIT-BOURG
	1644	49	ANGERS
BERMINGHAN	?	?	MAYO
BERNARD	1644	44	NANTES
BLONDEAU	1719-1729	971	VIEUX-FORT
BÖDKIN	?	1	GALWAY (IRLANDE)
BOIREAU	?	33	BORDEAUX
BOIVIN	1763	971	BAIE-MAHAULT
	1707	971	SAINTE-FRANCOIS
	1597	14	HONFLEUR
	1626	76	LINTOT

DE BON	?	14	CAEN
BONFILS	1760	971	LE MOULE
BOSQ	1790	13	JONQUIERES
	1869	971	BASSE-TERRE
	1816-1836	971	POINTE-A-PITRE
BOTTE	1747	971	SAINTE-ANNE
	1661-1727	971	VIEUX-HABITANTS
LA BOUGERIE	1740	971	SAINTE-ANNE
BOURGEOIS	1770	971	BASSE-TERRE
LE BOURGIGNON DU PERE	1654	14	TRUTTTEMER LE GRAND
	1751	75	PARIS
LE BOURGIGNON DU PERE DE FEUGUEROLLES	1860	971	SAINTE-ANNE
	1738-1829	14	CAEN
	1768	27	FEUGUEROLLES
LE BOURGIGNON DU PERE DE LISLE	1740-1830	14	CAEN
LE BOURGIGNON DU PERE	1736	14	HONFLEUR
BOYVIN	1712	971	LE GOSIER
	1752	971	LE MOULE
	?	76	ROUEN
BREIL	1800	09	SAVERDUN
BRISSE	1860	971	BASSE-TERRE
BRUN-BEAUPOIN	1745	971	SAINTE-ANNE
BUNEL	1720	971	BASSE-TERRE
	1728-1738	971	TROIS-RIVIERES
	1750	971	VIEUX-FORT
BURGUIERE	1679	09	SAVERDUN
CALLARD	1751	971	SAINTE-FRANCOIS
CANCEL	1751	09	SAVERDUN
CAPDEVILLE	?	33	BORDEAUX
	1706-1707	40	AMOU
	1745-1774	971	BASSE-TERRE
CARE	1762	971	BASSE-TERRE
CARET	1685	44	NANTES
	1762	971	LE MOULE
	1734	971	SAINTE-ANNE
CARLE	1872	971	SAINTE-ANNE
CARUEL	1886	971	LE MOULE
DE CASAMAJOR	1784-1813	33	BORDEAUX
	?	64	SAUVETERRE-DE-BEARN
	1769-1851	971	BASSE-TERRE
	1779	971	MATOUBA
	1818	971	MORTNE-A-L'EAU
	1820-1882	971	SAINTE-ANNE
	1801	972	LAMENTIN
	1844	?	EN MER
DE CASAMAJOR SALABERT	1732	64	ORTHEZ
	1700-1780	64	SAUVETERRE-DE-BEARN
CASSEIN	?	64	PAU
CHAMPY	1831	971	LE MOULE
CHARTAY	1799	971	BASSE-TERRE
CHEVRY	1798-1829	971	BASSE-TERRE
	1777		SAINTE-DOMINGUE
CLARET	1636-1845	09	SAVERDUN
	?	40	CANDRESSE
	?	971	BASSE-TERRE
	?	971	GRAND-BOURG
	1807-1864	971	LE MOULE
	1851-1878	971	POINTE-A-PITRE
	1835-1888	971	SAINTE-ANNE
	?		CUBA

	1848		EN MER
CLASSE	1764	971	LE MOULE
	1698-1718	971	SAINT-FRANCOIS
	1744	971	SAINTE-ANNE
CLASSE GIRARD	1666	971	BASSE-TERRE
	1695	971	SAINT-FRANCOIS
	1744	971	SAINTE-ANNE
CLAUSSON	1630	?	SAINT-GILLES
DE CLAVERIE	1766	09	SAVERDUN
CLERVEAU	1696-1697	971	BASSE-TERRE
COLLET	1745	971	SAINTE-ANNE
CONSTANTIN	1754-1792	971	LE MOULE
	?	77	NEUFMONTIER-LES-MEAUX
COQUILLE	1793	33	BORDEAUX
	1706	75	PARIS
	1723-1798	971	BASSE-TERRE
	1765-1802	971	SAINTE-ANNE
	1739	971	TROIS-RIVIERES
	1665	89	AUXERRE
COQUILLE DE CHAMPLEURY	1786	971	SAINTE-ANNE
	1751	971	TROIS-RIVIERES
	1817	972	FORT-SAINT-PIERRE
COQUILLE DUGOMMIER	1738	971	BASSE-TERRE
	1770	971	LE MOULE
	1765-1767	971	SAINTE-ANNE
	1794	E	REDOUTE MONTAGNE NOIRE (ESPAGNE)
COQUILLE	1699	76	EU
	1744	77	MELUN
CORNETTE	1775	971	LE MOULE
	1746-1835	971	SAINTE-ANNE
	1817	972	AU MOUILLAGE
	1778-1825	972	CARBET
	1768-1839	972	CASE-PILOTE
	1669-1680	972	FORT-ROYAL
	1697-1815	972	MARTINIQUE
	1845	972	MORNE-ROUGE
	1766	972	MOUILLAGE
	1771-1774	972	SAINT-PIERRE
	1747	972	TROU-AU-CHAT
CORNETTE DE VENANCOURT	1802-1835	971	SAINTE-ANNE
	1780	972	CARBET
CORNETTE	?		GRENADE
	1630	?	SAINT-GILLES-SAINT-LEU
	1715		SAINT-DOMINGUE
COUDROY	1673	40	CLERMONT
	1741-1764	971	LE MOULE
	1705-1784	971	SAINTE-ANNE
COUDROY BOTTE	1785	971	SAINT-FRANCOIS
	1739-1810	971	SAINTE-ANNE
COUPPE DU PARC	1753	971	LE MOULE
CREAN	?	?	MAYO
CRESTEY	1750-1775	14	CAEN
	1768	27	FEUGUEROLLES
CROSNIER DE MONTERFIL	1851	971	POINTE-A-PITRE
DAGONNET	1860	971	BASSE-TERRE
	1834	971	BOUILLANTE
DAIGNEAUX	1824-1827	971	SAINTE-ANNE
	1801	USA	NORFOLK (ETATS-UNIS)
DAMONT	1749	971	SAINTE-ANNE
DASSE	1763	13	AIX-EN-PROVENCE
	1798-1829	971	BASSE-TERRE
	1896	971	GUSTAVIA

	1839	971	SAINT-CLAUDE
DELAHANTE	1702	972	MARTINIQUE
DESPERBASQUE	?	64	SALIES-DE-BEARN
DESPRES	?	971	CAPESTERRE
DEURER	1865	971	SAINTE-ANNE
DUBOIS	1740-1868	971	LE MOULE
	1716	971	SAINT-FRANCOIS
	1727	971	SAINTE-ANNE
	1669	?	SAINTE-CROIX
DUBOIS PREVER	1739-1754	971	LE MOULE
DUCHENE BELLECOURT	1762	971	LE MOULE
DUMOULIN	1746	971	POINTE-A-PITRE
	1732	971	PORT-LOUIS
	1711	971	SAINTE-ANNE
	1773	971	TROIS-RIVIERES
	?	972	MARTINIQUE
DUTAU	1777	971	LE MOULE
	?	972	SAINT-PIERRE
DUTEN	?	40	BELLERS
	1741-1888	971	LE MOULE
	1715	971	TROIS-RIVIERES
ESPAIGNET	1821	971	GRAND-BOURG
DE FALLAISE	1669	971	BASSE-TERRE
FERET	1787	971	TROIS-RIVIERES
FFRENCH	?	971	PETIT-BOURG
	1870-1871	971	POINTE-A-PITRE
	1804	971	SAINT-FRANCOIS
	1764-1881	971	SAINTE-ANNE
	1863	972	SAINT-PIERRE
	1829	14	CAEN
FIDELIN	1665	971	CAPESTERRE
FILLASSIER	1684	971	CAPESTERRE
LE FORESTIER	1626	76	LINTOT
FOUCHE	1825	971	ANSE BERTRAND
	1725-1768	971	GOSIER
	1762-1789	971	SAINTE-ANNE
	1693	17	ROCHEFORT
FRENCH	1765-1779	971	LE MOULE
	1806	971	SAINT-FRANCOIS
	1763-1848	971	SAINTE-ANNE
	1802	972	CARBET
	1794-1800	972	SAINT-PIERRE
	1814	14	CAEN
	1569-1724	IRL	GALWAY
	1592	,	MAYOR
FROMENTIN	1720	971	BASSE-TERRE
GAIGNERON	1739-1758	971	SAINTE-ANNE
GAILLARD	1697-1789	971	GOSIER
	?	28	CHATEAUDUN
GARDELLE	1691-1756	09	SAVERDUN
LE GARET	1693-1721	971	GOSIER
	1764	971	POINTE-A-PITRE
GATIN DE LA ROCHE	1685	971	CAPESTERRE
	1624	44	LA FOSSE-DE-NANTES
GEORGET	1653	971	CAPESTERRE
	1723	971	GOSIER
GERARD	1739	77	MELUN
	1667	-	NORMANDIE
GILBERT DE LORMEL	1762	972	MAETINIQUE
GILLOIRE DE BOUQUETOT	1643	37	CHINON
GODEMAR	1656-1689	971	CAPESTERRE

	1714	971	GOSIER
	1740-1764	971	POINTE-A-PITRE
GODEMAR MARCILLY	1759-1791	971	MORNE-A-L'EAU
	1734	971	POINTE-A-PITRE
	1789	971	SAINTE-ANNE
GODEMAR REVERCHON	1768-1818	971	MORNE-A-L'EAU
	1788-1860	971	SAINTE-ANNE
	1801	USA	NORFOLK
GRUET	1761	971	BASSE-TERRE
	1731-1816	971	SAINTE-ANNE
	1769	WI	ROSEAU
GUERBAUD	1696-1730	971	BASSE-TERRE
	1680	-	EN NORMANDIE
GUICHOU	1792-1802	09	SAVERDUN
GUIFFART	1690-1715	971	TROIS-RIVIERES
DE HOUDETOT	1607	-	SAINT-DENIS
HOUDIN D'ORGEMONT	1876	971	PETIT-CANAL
	1851-1870	971	POINTE-A-PITRE
	1838	971	SAINTE-ANNE
	1803	972	SAINT-PIERRE
HOUE	1732-1795	971	LE MOULE
	1718	971	SAINT-FRANCOIS
HOUE DE RICHEBOIS	1765-1826	971	LE MOULE
	?	972	SAINT-PIERRE
HOUELICHE	?	971	MARIE-GALANTE
HUARD	1666-1699	37	TOURS
	1725-1813	971	BASSE-TERRE
HUGON	1805	971	GRAND-BOURG
	1843	971	POINTE-A-PITRE
	1781	S	CARIGLIARI (SARDAIGNR)
ITIE	1757	09	SAVERDUN
IZOUARD	?	971	GOSIER
	1749	971	SAINTE-ANNE
JORNA	1746	971	SAINTE-ANNE
JOUBERT	1690-1763	971	SAINTE-ANNE
LACOUR	1767-1771	971	BASSE-TERRE
LACROIX	1803	971	LE MOULE
LAFAGES	1858-1865	971	BASSE-TERRE
	1836	971	BOUILLANTE
LAFOND	?	33	ARTIGUES-DE-BORDEAUX
LAFORCE	1826	971	GRAND-BOURG
	1808	971	SAINTE-ANNE
	1792	34	CASTRIES
LAMOISSE	1878-	971	SAINTE-ANNE
LASSEPI	1706	40	AMOU
LATRILLE	1669-1818	09	SAVERDUN
LAURENT	?	75	PARIS
	1723-1774	971	BASSE-TERRE
	1709	971	BOUILLANTE
	1654	972	MARTINIQUE
	1645	72	LE MANS
LECOUTURIER	1820-1826	971	LE MOULE
	1792	76	ROUEN
LEMARECHAL	1768	971	SAINTE-ROSE
LEMERCIER DE BAUVOISIN	1743-1766	971	LE MOULE
LERMERCIER DE BEAUSOLEIL	1628	44	NANTES
	1741-1783	971	LE MOULE
	1739	971	SAINT-FRANCOIS
	1655-1746	971	SAINTE-ANNE

	1654	972	MARTINIQUE
	1800	972	SAINT-PIERRE
LEMERCIER DE BEAUSOLEIL DE BAUVOISIN	1740	971	LE MOULE
LEMERCIER DE LA CLERTIERE	1753	971	LE MOULE
LEMERCIER DE MAISONCELLE	1764	971	LE MOULE
LEMERCIER DE MAISONCELLE DE RICHEMONT	1819	971	SAINTE-ANNE
LEMOINE	1831	971	LE MOULE
	1862	971	PONTE-A-PITRE
LEMOULLE	1768-1824	971	GRAND-BOURG
	1745	C	LOUIS-BOURG (CANADA)
LEROY DUME	1730	971	PETIT-BOURG
	1672	?	CAILLETOT
	1650	?	POINTESABLE
DE LESPARDA	1732	64	ORTHEZ
LETERRIER	1824-1828	971	SAINTE-ANNE
LEVASSOR DE LA CHARDONNIERE	1769	971	LE MOULE
LIARD	1798	971	BASSE-TERRE
	1802-1821	971	SAINTE-ANNE
LIZEUL	1878	971	PETIT-CANAL
LOGE	1743	971	VIEUX-FORT
LOGNOS	1845-1882	971	TERRE-DE-HAUT
LOMBARD	1740	971	SAINTE-ANNE
LOURDE	1706-1776	09	SAVERDUN
LOYSEL	1693	971	CAPESTERRE
	1759-1778	971	MORNE-A-L'EAU
	1735	971	POINTE-A-PITRE
	1732	971	PORT-LOUIS
	1700-1703	971	TROIS-RIVIERES
MACHET	?	971	POINTE-NOIRE
MAILLARD	1777	971	PONTE-NOIRE
	1729-1750	971	VIEUX-FORT
	1635	?	ANGERVILLE
MAILLORAT PUYMARTIN	1798	24	BERGERAC
DE MARCILLY	1697	971	GOSIER
	?	10	NOGENT-SUR-SEINE
MARIGNY	?	33	BORDEAUX
MARRE	1787	971	BASSE-TERRE
	1739	971	TROIS-RIVIERES
MARTIN	1761-1774	971	SAINTE-ANNE
MARTIN DES MARTINIERS	1766	972	MOUILLAGE
MAUDET	?	17	LA ROCHELLE
	1776	971	BASSE-TERRE
	1815	971	POINTE-A-PITRE
	1802	971	SAINTE-ANNE
MAUDET DUCHIRON	1844	971	LE LAMENTIN
	1887	971	MORNE-A-L'EAU
	1862	971	POINTE-A-PITRE
MAUNIERE	1669	972	FORT-ROYAL
MAUVIF DE PARTARIEUX	1749-1802	971	SAINTE-ANNE
	1754-1779	971	SAINTE-ROSE
MESSE	1798-1813	971	BASSE-TERRE
	1776	971	LES SAINTES
MICHAUX	1781	971	BASSE-TERRE
MICHINEAU	1769	971	BASSE-TERRE
MOISSE	1747	971	SAINT-FRANCOIS

NERON	1643-1649	37	CHINON
	1718-1719	971	SAINT-FRANCOIS
	1739-1765	971	SAINTE-ANNE
NERON BEAUCLAIR	1753	971	LE MOULE
NERON VERPRE	1742-1769	971	LE MOULE
	1739	971	SAINT-FRANCOIS
	1790	971	SAINTE-ANNE
NESTY	1803-1813	971	CAPESTERRE
	1768-1821	971	GRAND-BOURG
	1786-1798	971	MARIE-GALANTE
	1836-1862	971	POINTE-A-PITRE
	1897	971	SAINT-FRANCOIS
	?	G	L'ILE DE TIMES (GRECE)
NIELLY		13	MARSEILLE
	1829	971	MARIE-GALANTE
OURGAUD	1766-1802	09	SAVERDUN
OURS	1701	09	SAVERDUN
PAPIN DE THEVIGNE	1792	971	SAINTE-ANNE
PAPOT	1725-1743	971	BASSE-TERRE
PASCAUD	?	21	ARNAY-LE-DUC
PAULY	1774-1798	24	BERGERAC
	1803-1817	971	LE MOULE
	1837	P-R	GUYAMA (PORTO-RICO)
PERAFITE	1801-1818	971	TROIS-RIVIERES
PETIT	1695-1766	971	BASSE-TERRE
	1706	971	PETIT-BOURG
PETIT MOUSTIER	1796-1837	971	BASSE-TERRE
PETIT	1631-1678		NIVET
PHILIBERT	1833	13	MARSEILLE
	1817	971	POINTE-A-PITRE
POCHON	1729	971	BASSE-TERRE
DU PORTAIL	1635	?	?
DE POYEN	1855	971	SAINTE-ANNE
POYEN DE ST SAUVEUR	1760	971	LE MOULE
PRADEL	1690	09	SAVERDUN
PREAUX	1745-1765	971	SAINTE-ANNE
PREVER	1751-1761	971	LE MOULE
RAGUIENNE	1697	972	MARTINIQUE
RENAULT	1740-1769	971	LE MOULE
	1734	971	SAINTE-ANNE
REVERCHON	1671-1702	971	CAPESTERRE
	1741-1743	971	POINTE-A-PITRE
	1639	49	ANGERS
RIBOULT DE FONTENAY	1668-1716	14	CAEN
RIDELLE	1732	971	BASSE-TERRE
RIOULT	1736	14	HONFLEUR2
RIVIERE	1741-1820	971	LE MOULE
	1765	971	SAINTE-ANNE
ROBERT	1858	971	BASSE-TERRE
	1863	971	BOUILLANTE
LE ROY DE SURVILLE	1640	14	CAEN
SALVAIRE	1718	09	SAVERDUN
SARAN	1798-1815	971	BASSE-TERRE
	1782	971	TROIS-RIVIERES
SAURET	1701-1816	09	SAVERDUN
	?	09	VALMONT
	1777-1778	971	LE MOULE
SAVARIN	1769-1780	971	LE MOULE
VAN SCHALKWYCK	1775-1807	971	LE MOULE
	1804-1836	971	SAINTE-ANNE
VAN SCHALKWYCK CLASSE	1787-1817	971	LE MOULE

	1747	971	SAINT-FRANCOIS
VAN SHALKWYCK			
CLASSE COURCELLE	1766	971	LE GOSIER
	1741-1777	971	LE MOULE
	1720	971	SAINT-FRANCOIS
VAN SCHALKWYCK			
CLASSE GIRARD	1777	971	LE MOULE
VAN SCHALKWYCK			
LEMERCIER	1766	971	LE GOSIER
	1777	971	LE MOULE
SEMPER	1743-1763	971	SAINTE-ANNE
	1803	972-	SAINT-PIERRE
	1713	-	MONTERRAT
SEYDEL	1774	09	SAVERDUN
SIMON	1736-1762	971	SAINTE-ANNE
SOMMABERE	1666	971	CAPESTERRE
SOMMABERT	1632	33	BORDEAUX
	1665	971	CAPESTERRE
	1690	971	TROIS-RIVIERES
SAINTE	1748	971	LE MOULE
SAINTE ALARY	1689-1798	09	SAVERDUN
	1751-1831	971	LE MOULE
LE TERRIER DE			
MONERVILLE	1827-1830	971	SAINTE-ANNE
THEZAN	1821	971	SAINTE-ANNE
TIRANT	1661	971	CAPESTERRE
	?	971	SAINT-FRANCOIS
TITECA PICAUTE	1772	971	LE MOULE
TURLET	?	33	COUSTRAS
	1708-1864	971	BASSE-TERRE
	1890	971	POINTE-A-PITRE
	1783-1831	971	TROIS-RIVIERES
URBAIN DE ROBIN	1769-1773	971	LE MOULE
LE VASSEUR	1736	971	SAINTE-ANNE
VIART	1675-1754	971	SAINT-FRANCOIS
VICAIRE DU DEZERT	1695	14	CAEN
	1667	61	VIMOUTIERS
DE VIPART	1645	76	SAINTE-ANNE
	1759	971	BAIE-MAHAULT
	1681-1684	971	CAPESTERRE
	1732-1777	971	LE MOULE
	1707-1767	971	SAINT-FRANCOIS
	1672	?	CAILLETOT
DE VIPART DE DRUMARE	1743-1770	971	LE MOULE
	1772-1813	971	SAINTE-ANNE
	1800	972	SAINT-PIERRE
	1783	?	EN MER
DE VIPART DE NEUILLY	1748-1777	971	LE MOULE
	1710-1747	971	SAINT-FRANCOIS
VIPART MORAINVILLIERS	1776-1811	971	SAINTE-ANNE
YVER DE LA COURTILLE	1635	?	?
	1580	?	YETES
YVER DE VILLIERS			
DE LA COURTILLE	1761	971	LE MOULE
	1687	971	SAINTE-ANNE
Adhérent N° 044 : LABADIE Régine			
PATRONYMES	PERIODE	DEPT	LIEUX ETUDIÉS
AMADIS	1710	32	PESSAN

BACQUIER	1801-1817	32	VIELLA
	1764-1779	32	PESSAN
BAILAC	1713	32	PESSAN
BARADAT	1781	64	ESPECHEDE
BARTRAIS	1780	65	BONNEFONT
BEAUCHAMP	1753-1754	32	EAUZE
BENAZET	1767	09	MOULIS
	1805-1925	33	BORDEAUX
BEZIAN	1838	32	CASTELNAU D'AUZAN
	1805-1856	32	EAUZE
	1868-1934	33	BORDEAUX
	1842	40	DAX
BORDES	1768	65	BONNEFONT
BOUBEE	1736-1853	32	EAUZE
BRUZAUD	1759-1907	65	BONNEFONT
	1834	65	SENTOUS
CARRIET	1745-1783	33	BEGLES
	1743-1757	33	BLAYE
CARRIET (CARRIE)	1805-1849	33	BORDEAUX
	1784	33	BEGLES
CASTERA	1715	47	LAPLUME
COLEJON	1743	47	LAPLUME
COLLONQUES	1782	65	TOURNUS-DEVANT
DAGUINOS	1769	40	LOUER
	1804-1810	40	MEES
DERIBES	1674-1716	33	BEGLES
	1650	33	CARIGNAN
DESARDURATS	1674-1747	33	BEGLES
DESTABEAU	1770	40	RIVIERE
	1804-1809	40	MEES
DUBIAU	1687	32	EAUZE
DUBOSC	1904-1934	33	BORDEAUX
	1909-1952	33	MERIGNAC
	1860-1902	65	BONNEFONT
	1813-1859	65	VIEUZOS
	1716-1791	65	TOURNUS-DEVANT
ESTABEAU	1805-1839	40	MEES
	1870	40	SAINT PAUL-LES-DAX
FAUQUE	1769-1775	65	BONNEFONT
FAURE	1655-1674	33	BEGLES
FEUGAS	1687	33	FARGUES -DE-LANGON
FONTAN	1754-1843	65	BONNEFONT
	1748	65	SABARROS
GARBAY	1728	33	FARGUES-DE-LANGON
	1677	33	SAUTERNES
GIRESE	1783	33	BEGLES
	1736	33	FARGUES-DE-LANGON
	1709-1717	33	SAUTERNES
	1758	33	BUDOS
	1766	33	LANDIRAS
HOURCADE (FOURCADE)	1760-1781	64	ESPECHEDE
LABADIE	1897-1934	33	BORDEAUX
	1935-1978	33	MERIGNAC
	1797	47	MARMONT-ET-PACHAS
	1792-1887	47	LAVARDAC
	1715-1751	47	LAPLUME
	1951	92	COLOMBES
	1812-1815	32	VIELLA
	1838	32	CASTELNAU D'AUZAN
	1781-1792	64	ESPECHEDE
LAMOLERE	1843-1921	47	LAVARDAC

	1832	47	MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON
LAPLACE	1781	64	ESPECHEDE
LARUE	1725	33	SAUTERNES
LEDOUX	1765	33	SAINTE-FOY-LA-GRANDE
LURAUT	1677	33	SAUTERNES
MAILHOS	1795	32	VIELLA
	1704-1775	32	PESSAN
MOUSTEY	1647-1785	33	BEGLES
	1759	33	BLAYE
MOUSTIE	1687-1727	33	FARGUES-DE-LANGON
NINOUS	1753-1775	32	EAUZE
PANAJOU	1746-1773	33	SAINTE-FOY-LA-GRANDE
PAPIN	1746	33	SAINTE-FOY-LA-GRANDE
PARAGE	1904	33	BORDEAUX
	1929	33	MERIGNAC
	1751-1815	40	NAROSSE
	1837-1839	40	MEES
	1859-1874	40	SAINT-PAUL-LES-DAX
PARIS	1810-1886	33	BORDEAUX
	1763	35	FOUGERES
PERES	1881	65	BONNEFONT
	1828-1834	65	SENTOUS
PEYRAGA	1716	65	TOURNUS-DEVANT
PORTE (LAPORTE)	1714-1736	33	FARGUES-DE-LANGON
	1780	33	LANDIRAS
PORTE	1712-1738	33	FARGUES-DE-LANGON
	1685	33	ROAILLAN
PORTERIE	1804-1813	65	VIEUZOS
PUYDARRIEUX	1744	65	TOURNUS-DEVANT
REYNAUD	1810-1839	33	BORDEAUX
	1738-1777	33	SAINTE-FOY-LA-GRANDE
SOUBIRON	1787	32	VIELLA
SOUERGE	1792	47	LAVARDAC
TAPIE	1793	65	BONNEFONT
TREBOIS	1828	65	SENTOUS
Adhérent N° 473 : LEPAGE Paulette			
PATRONYMES	PERIODE	DEPT	LIEUX ETUDIES
BAYLE (BAILLE)	1705-1801	19	LANTEUIL
	1720	19	STE-FEREOLE
BEYLIE	?	19	LANTEUIL
BLANC	1786	33	VILLENAVE-D'ORNON
	?	33	GRADIGNAN
BLANQUES	?	33	?
BLEUE	?	19	CORNIL
BORIE	1743-1919	19	CORNIL/AUBAZINE
BOUCHERIE	1667	19	LANTEUIL
BOUYSOU	1695	19	LANTEUIL
BOYER	1725-1807	19	LANTEUIL
BRAUGE	1897-1921	33	BORDEAUX
	1865-1911	19	AUBAZINE
	1766-1866	19	STE-FEREOLE
BROQUAIRE	?	33	MAZION
BROUGES	?	19	CORNIL
BUGES	1725-1810	19	STE-FEREOLE
CASTAIGNET	1789	40	ORIST
CASTAING	1826	33	MERIGNAC
CAYRE	1763-1825	19	NOAILHAC

CAZAMAJOU	1862-1872	40	SAUBUSSE
	1779	40	ST-LON
	1809-1834	40	ORIST
	1936	33	PESSAC
CAZENAVE	1760	33	LE TOURNE
	1805	33	MERIGNAC
CHAMBON	1766	19	NOAILHAC
CHAMINADE	1712	19	CORNIL
CHAPOU	1717-179?	19	LANTEUIL
CHASSAING	1826	33	MERIGNAC
COSTE	?	19	LANTEUIL
DAUTARIBE	1780	40	ST-LON
	1828	40	ORIST
DAYRE	1695-1766	19	LANTEUIL
	1701	19	JUGEALS
DELMON (DELMONT)	1698-1786	19	LANTEUIL
DELON	1718-1850	19	STE-FEREOLE
DELPIC (DELPIEY)	1700-1766	19	STE-FEREOLE
DEVAUX	1733-1782	19	STE-FEREOLE
DUFAU	1729-1744	40	HEUGAS
DULONG (DELON)	1827-1876	33	PESSAC
	1804-1849	33	GRADIGNAN
	1786	33	VILLENAVE- D'ORNON
DUPOUY	1853	40	SAUBUSSE
DUPUY (DUPUIS)	1720-1841	19	STE-FEREOLE
	1702	19	CORNIL
ESCHAPASSE	1707	19	CORNIL
FAURIE (FAUVIE)	1705-1754	19	LANTEUIL
FLAMBAR (T)	1667-1806	19	LANTEUIL
FOUSSAT	1627-1831	19	LANTEUIL
FRAYSSE	1707-1761	19	CORNIL
FREGEFON	1707-1756	19	CORNIL
GILES	?	19	LANTEUIL
GOUJON	1779/AN IV	33	MERIGNAC
	1858	33	PESSAC
GRENAILLE	1702	19	CORNIL
JARDEL	1715-1765	19	ALBINIAC
JUGIE	1747-1830	19	LANTEUIL
	1720	19	DAMNIAT
LABARTHE	1796-1871	40	SAUBUSSE
LABEYRIE	1753	33	ST-MEDARD-EN-JALLES
	?	33	ST-JEAN-D'ILLAC
LACOMBE	?	19	CUSNAC
LACOUR	1727	19	STE-FEREOLE
LAFAURIE	1772-1805	40	HEUGAS
	1834-1877	40	SAUBUSSE
LAFON	?	19	CORNIL
LALANNE	1778	40	SAUBUSSE
LAMOTHE	?	19	CORNIL
LAPORTE	1798	19	NOAILLAC
	1689-1849	19	LANTEUIL
	?	19	TURENNE
LARBAIGT	1816-1890	40	SAUBUSSE
LARROQUETTE	1752-1763	40	SAUBUSSE
LASSALE	1788-1819	40	SAUBUSSE
LAUMON (D)	1688-1737	19	LANTEUIL
LAURENSON (LAURENSOUS)	?	19	CORNIL
LENFANT	1781-1857	40	SAUBUSSE
	1755	64	LARREULE
LESGOURGUES	1734-1789	40	HEUGAS

LESPAGNIOL (LEPAGNEUL)	1706-1729	19	LANTEUIL
LEVET	1733-1807	19	CORNIL/AUBAZINE
	1860	19	LANTEUIL
LEYGE	1687-1715	19	LANTEUIL
LOURADOUR	1703-1770	19	CORNIL
LUNARD	1763-1791	19	CORNIL
	1700-1733	19	LANTEUIL
MALEPEYRE	?	19	COSNAC
MARBEU	?	19	ALBINIAC
MARTRAS (MARTRE)	1768	19	DONZENAT
	1796	19	STE-FEREOLE
MERIC	1831	33	GRADIGNAN
	1881	33	BEGLES
MIRAMBEAU	1810-1848	33	PESSAC2
	1777	33	CAMBES
	1806	33	MERIGNAC
	1760	33	LE TOURNE
MONDON	?	33	ST-JEAN-D'ILLAC
MONTEIL	1689-1893	19	LANTEUIL
MOULS (MOULY)	?	19	STE-FEREOLE
MOUGT	?	19	STE-FEREOLE
NOAILHAC	?	19	CORNIL
PASCHALOU	1688	19	LANTEUIL
PLASMONDON	1921	33	BORDEAUX
	1895	33	GRADIGNAN
	1801-1870	33	PESSAC
	1843-1845	33	MERIGNAC
	1878	33	CESTAS
	1759-178?	33	ST-JEAN-D'ILLAC
	1753	33	ST-MEDARD-EN-JALLES
PUIMEGE	1712-1740	19	CORNIL
PUYDEBOIS	?	19	CORNIL
RIGOUX	1743	19	CORNIL
RIVIERE	1730-17?	19	ALBINIAC
ROUBERTIE (ROBERTIE)	1695-1728	19	CORNIL
	1750-1790	19	LANTEUIL
ROUSSANE	1770-1795	19	CORNIL
ROUX	1751	33	MAZION
	1821	33	PESSAC
	?	33	ST-MARTIN-LA-CAUSSADE
SAGOL	1670	19	LANTEUIL
SARCIAT	1762	40	ORIST
SAUCE	1769-1867	19	LANTEUIL
	1731-1739	19	COSNAC
	1897-1944	33	BORDEAUX
SEVUT	1715	19	ALBINIAC
SICARD	1733	19	STE-FEREOLE
SUSBIELLE	1744	40	ST-LON
TAVE	?	19	ALBINIAC
TEYSSIER	1809	33	PESSAC
ULMET	1791-1800	19	AUBAZINE-CORNIL
VAUVRY	?	19	ALBINIAC
VERDEAU	1773	33	ST-JEAN D'ILLAC
	1752	33	MAZION
VERLHAC	?	19	STE-FEREOLE
VINCENT	?	19	CORNIL

BULLETINS ENTRES EN BIBLIOTHEQUE

- Société généalogique de l'Yonne : n° 81, 82
- Club généalogique de Soulac sur Mer : n° 6
- Cercle généalogique Sud-Saintonge : n° 17
- Sociétés généalogiques de Bourgogne : n° 81, 82
- Centre généalogique de Touraine : n° 38
- Banque de France, Section généalogique : n° 50
- Association généalogique du Var : n° 35
- Histoire et Généalogie landaises : n° 37
- Revue française de généalogie : n° 122, 123
- Sté d'Histoire, Archéologie, Art, Généalogie et d'Echanges : n° 5
- Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay : n° 88, 89
- Gé-Magazine : n° 182, 183, 184
- Eclair-Plus, Pyrène : n° 128, 129
- Généalogie 60 : n° 19
- Cercle généalogique du Haut-Berry : n° 45, 46
- Haute-Saône SALSA : n° 34, 35
- Cercle généalogique de la Marche et du Limousin : n° 85, 86
- Société généalogique canadienne-française : n° 219, 220
- Association généalogique de la Charente : n° 78
- Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch : n° 100, 101
- Généalogie et Histoire de la Caraïbe : n° 115, 116, 117, Index des n° 100 à 110
- Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord : n° 55
- Club sportif Défense Arcueil Section Généalogie : n° 39-40
- Cercle d'Etudes généalogiques de l'Île de France : n° 82
- Centre généalogique du Finistère : n° 70
- Revue d'Etudes basques : n° 70
- Cercle de Généalogie des Ardennes : n° 79
- Cercle généalogique du Ministère de l'Intérieur : n° 43-44
- Histoire et Sociétés : n° 78, 79
- Archistra : n° 177, 178, 179, 180-181
- Cercle généalogique de Nouvelle-Calédonie : n° 42-43
- Cercle généalogique des Pyrénées atlantiques : n° 58
- Centre généalogique du Perche : n° 40, 41
- Cercle généalogique des Deux Sèvres : n° 29
- Groupement généalogique de la région du Nord : n° 157, 158, 159
- Entraide généalogique Bretagne Maine Normandie : n° 31
- Trait d'union de l'estuaire : n° 16
- Amitiés généalogiques du Limousin : n° 25
- Cercle généalogique et héraldique du Bourbonnais : n° 82
- Centre généalogique des Landes : n° 50
- Centre d'Etudes généalogique Rhône-Alpes : n° 98
- ADAS-INRA Généalogie : n° 46
- Cercle généalogique du Pays cannois : n° 17
- Etudes généalogiques Ardèche-Drôme : n° 48
- Cercle généalogique du Pays noyonnais : n° 23
- Association généalogique du Pas-de-Calais : n° 62
- Cercle généalogique romanais et Peageois et de la Drôme des Collines : n° 30
- Cercle généalogique Sud-Bretagne Morbihan : n° 50
- Association généalogique de l'Anjou : n° 92, 92bis
- Cercle généalogique vendéen : n° 74
- Cercle généalogique du Rouergue : n° 29
- Cercle généalogique d'Aunis et Saintonge : n° 39, 39bis

- Cercle héraldique, généalogique et historique du Lot et Garonne : n° 57
- Union des Cercles généalogiques de Lorraine : n° 112
- Cercle généalogique de Bourbon : n° 64
- Héraldique et Généalogie : n° 151
- Cercle généalogique de Versailles et des Yvelines : n° 48
- Centre généalogique du Midi-Provence : n° 112
- Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne : n° 252
- Cercle généalogique des P.T.T. : n° 80
- Cercle généalogique de la Brie : n° 37
- Associations généalogiques de la Corrèze : n° 51, 52
- Cercle généalogique de Maine et Perche : n° 53
- Cercle généalogique des Cheminots : n° 56
- Amis du Bazadais : n° 124, 125
- Société d'Etudes et Recherches du Nébouzan : 1998
- Cercle généalogique de Saintonge : n° 36
- Cercle généalogique du Languedoc : n° 82
- Cercle de généalogie de Nice et de la Provence orientale : n° 56, 57
- Cercle généalogique de l'Est parisien : n° 36
- Cercle généalogique poitevin : n° 64, 65
- Cercle généalogique du Pays basque et du Bas-Adour : 26
- Cercle généalogique de l'Aisne : n° 35
- Société historique et archéologique du Périgord : n° 126-2
- Cercle généalogique cestadais : n° 8
- Centre généalogique du Sud-Ouest : n° 99
- Société archéologique et historique du Médoc : n° 31
- Groupement héraldique et généalogique de l'Agenais : n° 24

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE

- La fiscalité sous l'ancien régime : Sté d'Etudes et Recherches du Nébouzan 1998
- Hommes et usages du bois : Gé-Magazine n° 182
- Ordre militaire et royal de St Louis (suite) : -d°-
- La Généalogie et les archives de justice : Haute- Saône SALSA n°34
- Les Gardes françaises : Cercle d'Etudes généalogiques de l'Ile de France n° 82
- Les Gardes suisses : -d°-
- Les Cent-suisse du Roy : -d°-
- Comment faire rectifier les erreurs ou omissions dans les actes d'état civil de nos ancêtres : -d°-
- L'anniversaire de la prise de Jérusalem : Association généalogique du Var n° 35
- La souris de l'abbé Jouvence : -d°-
- Les testaments : -d°-
- L'usage, la Règle et la Loi : Club généalogique de Soulac sur Mer : n° 6
- Notaires royaux, seigneuriaux et apostoliques :Gé-Magazine n° 183
- Les recherches en milieu juif : -d°-
- Les registres paroissiaux – Les baptêmes : Cercle généalogique du pays cannois n° 17
- L'origine des archives en France : Groupement généalogique de la région du Nord n° 158
- Le crédit et la banque du XVIème siècle à la Révolution : Association généalogique de l'Anjou n° 92
- Le lundi de Pâques au XVIème siècle : Société généalogique de l'Yonne n° 82
- Petite histoire du service militaire 1789-1996 : Société d'histoire, archéologie, art, généalogie et d'échanges n° 54
- Le bagne de Rochefort : Cercle généalogique de Saintonge n° 36
- La chasse en France, de la fin du Moyen-Age à la Révolution : Sud-Saintonge n° 17
- Dans les landes du pays de Buch sous l'ancien régime : Sté historique d'Arcachon n° 101
- Le cadastre, histoire et utilisation : Haute-Saone SALSA n° 35
- Mémoire et observations sur les abus de défrichements : Archistra n° 180-181
- Les reliquaires d'amour du XIXème siècle : Centre généalogique du Perche n° 41

SI VOUS VOULEZ RECHERCHER EN :

- Belgique : Cercle généalogique de l'Est parisien n° 36
- Pays basque espagnol : Association généalogique du Var n° 35
- Espagne : Centre généalogique des Pyrénées atlantiques n° 58
- Espagne sur la dernière guerre civile : -d°-
- République tchèque : Gé Magazine n° 184

NOTES EPARSEES SUR LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE LA FRANCE DU XVIème SIECLE A LA FIN DU SECOND EMPIRE

Les XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles sont des périodes relativement stables. Les populations ne se déplacent pas en raison du groupement familial très enraciné et nécessaire à la survie.

Les professions sont assurées d'une pérennité certaine. Les hommes et les femmes portant quasiment toujours le prénom donné par leur parrain ou leur marraine, on assiste à une multiplication des mêmes prénoms dans les familles, d'où la nécessité d'utiliser des surnoms pour distinguer les enfants les uns des autres car, dans une même paroisse, les patronymes sont peu nombreux.

La courbe démographique est stable (18 à 20 millions d'habitants en 1610, 22 millions en 1710, 28 millions en 1789).

Les déplacements courants se font à pied, dans un rayon de quelques lieues, sauf exceptions (pèlerinages). Seuls les " possédants " peuvent utiliser les diligences, les malles-postes ou le cheval, avec les lenteurs inhérentes à ces modes de transport et ce pour des prix exorbitants en y comprenant les frais d'hôtellerie.

Pourtant, au XVIIIème siècle, le réseau des routes royales se développe largement.

Il est peut-être utile de rappeler que c'est sous Charles IX que furent établis, en France, les premières voitures publiques, coches de terre et d'eau. Ces messageries diverses, créées par la suite au fil du temps, furent réunies, par Louis XIV en 1678 aux Messageries royales.

C'est à François de la GUILLOTIERE, originaire de Bordeaux, que l'on doit, dès 1584, la préparation de la publication des cartes géographiques de plusieurs provinces du royaume et la mise à jour d'une carte générale de la France.

La poste aux lettres, là où elle existe, est lente. C'est à la fin du XVIIIème siècle qu'est inventé le télégraphe optique, limité aux périodes diurnes et par beau temps (Télégraphe CHAPPE 1793). Le Décret du 26/07/1793 ordonne l'établissement du télégraphe sur les principales routes de France. La 1ère ligne, entre Paris et Lille, terminée fin 1794, permet, en 1822, de transmettre un avis entre ces deux villes en 2 minutes grâce à 33 relais.

La première moitié du XIXème siècle est déjà moins stable, conséquence des guerres de la Révolution et de l'Empire au cours desquelles les hommes, contrairement aux habitudes ancestrales, furent appelés à quitter leur paroisse pour participer aux déplacements des armées. De plus, en 1800, on dénombre environ 200.000 émigrés, soit autant de " cadres sociaux " (nobles, officiers, administrateurs) faisant défaut pour assurer une cohésion sociale. Leur retour sera facilité.

Sous l'Empire, les traditions rurales se maintiennent (76% de la population est rurale) comme d'ailleurs la croissance démographique (29 millions en 1806, 30 millions en 1821). L'invention du chemin de fer entraîne une première modification de la vie quelques décennies plus tard. La première voie ferrée, appelée alors " route à ornières de fer " est adjugée en 1825 entre Lyon et St-Etienne.

La création de la poste aux lettres sur le plan national n'est pas immédiatement généralisée à l'ensemble des communes et se sont les destinataires qui paient la taxe d'affranchissement.

Le rythme de la vie est paisible. La démographie est en progression. On assiste à une migration des populations rurales qui s'entassent à la périphérie des grandes villes, dans des conditions insalubres et un dénuement quasi total. Le taux de mortalité y est plus élevé qu'à la campagne. Cette situation crée un véritable "bouillon de culture" de révolution.

En 1820 la France ne compte que 8 villes de plus de 50.000 habitants dont Paris évidemment, Marseille, Lyon, Bordeaux et Toulouse.

Dix ans avant on ne dénombre que 7 grands canaux et 14 canaux de moyenne étendue, ce qui incite les pouvoirs publics à envisager de nouvelles liaisons de mer à mer dont toutes ne seront pas réalisées.

La seconde moitié du XIXème siècle correspondant encore à un exode rural lié aux mouvements de la révolution industrielle de 1848. Enfin, avec le Second Empire, se développe l'extension des chemins de fer, d'où des déplacements facilités tant pour les marchandises que pour les voyageurs, l'urbanisation (Hausmann à Bordeaux puis à Paris), l'accroissement de la population urbaine, une courbe démographique normale (35 millions en 1845, 36 millions en 1850 et une certaine amélioration du niveau de vie.

Pierre DUPOUY

LISTE DES NOUVEAUX ADHERENTS A.G.B.
(Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre 1999)

CODE		IDENTITE	ADRESSE	COMMUNE
941	Mme	AUDOIRE Patricia	113 Avenue du Président Wilson	83550 VIDAUBAN
938	Mr	BELLEAU Romain	12 Place Général de Gaulle	52100 SAINT-DIZIER
939	Mme	BERNARD Edith	100 Rue des Pins Francs	33200 BORDEAUX
937	Mme	BOISSET Armelle	Chemin du Téléphone	91150 ETAMPES
947	Mr	BOULOT Xavier	10 Rue Pierre Penel	33850 LEOGNAN
942	Mme	CANDESSANCHE	24 Rue Marcel Cerdan	33700 MERIGNAC
944	Mr	CASTAIGNET	15 Parc de Béarn	92210 SAINT CLOUD
940	Mr	DUPUY Alain	5 Rue des Olympiades	33700 MERIGNAC
932	Mme	DUPUY Marie-Renée	9 lot les Goupeyres	33720 PODENSAC
946	Mr	FAURIE Frédéric	22 Rue de Taregua	33000 BORDEAUX
936	Mme	FLOTTES Georgette	85 Rue Léo Saignat	33000 BORDEAUX
935	Mme	LE BLANC Nathalie	4 Rue Pinoncelly	13140 MIRAMAS
945	Mme	LEBEGUE	17 Parc de Diane	78350 JOUY EN JOSAS
943	Mme	LEMMER Geneviève	8 bis Rue Edouard Bourloux	33140 VILLENAVE D'ORNON
933	Mr	SARRAILLE Michel	33 rue Morton	33200 BORDEAUX
934	Mr	TEYSSIER Marc	11 rue de Lomenade	33340 SAINT YZAN DE MEDOC
931	Mr	TRILLE Alain	63 rue Pierre Curie	91700 ST GENEVIEVE DES BOIS

NOS PUBLICATIONS

Vous trouverez ci-après et au fur et à mesure de leur réalisation la liste des relevés effectués par nos adhérents et que nous proposons à la vente. Ces ouvrages dont nous déposons systématiquement un exemplaire aux Archives Départementales de la Gironde, peuvent être fournis à tous nos lecteurs.

Relevé des Naissances et Décès

Après les Mariages, nous avons commencé la saisie des Baptêmes et Sépultures des paroisses de la Gironde.

Patronymes étudiés

Répertoire alphabétique des patronymes contenus dans les Listes Eclair déposées par nos adhérents.

Passagers et Engagés 1671-1716

Passagers et Engagés embarqués à BORDEAUX pour les Antilles pendant cette période, tels qu'on a pu les trouver dans les registre de l'Amirauté de Guyenne, série 6B64 à 6B87.

Engagés 1715 – 1720

Liste des engagés tirée des liasses 6B350 à 6B361.

Passeports

Table des passeports délivrés aux voyageurs partant de BORDEAUX par voie terrestre ou maritime, classés par années de départ, de 1793 à 1858 avec une lacune en 1829.

Embarquements

Passagers partis de BORDEAUX pour les " Iles " de 1713 à 1787. Les listes ont été regroupées en 6 fascicules en fonction du lieu d'origine des passagers. Une brochure supplémentaire concerne les personnes originaires ou habitantes des " Iles " et y retournant et une autre , celles qui partaient pour les ports français et les ports étrangers d'Europe.

Informations proposées	Détail	Tarif Port compris
Patronymes étudiés	Répertoire	140
Engagés 1671 –1716	Classé dans l'ordre chronologique	60
Passagers 1671 - 1715	Classé dans l'ordre chronologique	60
Engagés 1717 – 1720	Classé dans l'ordre chronologique	60
Passeports	1793 – 1799	100
	1800 – 1808	100
	1809 – 1828	100
	1830 – 1840 (lacune 1829)	100
	1841 – 1850	100
	1851 – 1858	100
Embarquements fascicule n°1	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	50
Embarquements fascicule n°2	Bretagne, Centre, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie	50
Embarquements fascicule n°3	Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Rhône-Alpes, Provence -Côte d'Azur.	50
Embarquements fascicule n°4	Pays de Loire, Poitou-Charentes	70
Embarquements fascicule n°5	Midi-Pyrénées	70
Embarquements fascicule n°6	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées.	180
Embarquements (total)	Ensemble 6 brochures	450
Embarquements	Originaires des Iles	85
Embarquements	Destination Europe du Nord et septentrionale	90

NAISSANCES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif port inclus
AUDENGE	Saint-Paul	1692 - 1804	70
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1626 - 1803	60
BASSENS	St-Pierre	1657 - 1804	200
BAYON	Notre-Dame	1692 - 1792	75
BELIET	St-Exupere	1692 - 1803	70
BLASIMON	Toutes paroisses	1737 - 1792	60
BLESIGNAC	St-Vivien	1679 - 1889	60
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1677 - 1793	20
BUDOS	St-Romain	1679 - 1792	85
CASSEUIL	St-Pierre	1700 - 1803	65
JUGAZAN	St-Martin	1737 - 1802	35
MACAU	Notre-Dame	1737 - 1789	65
SAUTERNES	St-Pierre	1608 - 1793	85

DECES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif port inclus
AUDENGE	Saint-Paul	1693 - 1804	60
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1662 - 1803	30
BASSENS	St-Pierre	1657 - 1804	150
BELIETS	St-Exupere	1692 - 1803	70
BLASIMON	Toutes paroisses	1737 - 1793	40
BLESIGNAC	St-Vivien	1679 - 1889	40
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1664 - 1792	20
CASSEUIL	St-Pierre	1694 - 1803	65
JUGAZAN	St-Martin	1737 - 1792	30
MACAU	Notre-Dame	1737 - 1789	65
SAUTERNES	St-Pierre	1603 - 1793	75

MARIAGES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif port inclus
AUROS	St-Germain et Notre-Dame	1703 - 1792	20
AMBARES-LAGRAVE	St Pierre de Quinsac	1700 - 1803	
	Notre-Dame Canton d'Ambares	1739 - 1792 1798 - 1800	70
AUBIAC	St Pierre de Cuilleron et St Leger	1737 - 1772	10
AUDENGE	St Paul	1692 - 1804	20
BAIGNEAUX	St Paul	1644 - 1803	20
BASSENS	St Pierre	1668 - 1804	60
BAYON-SUR-GIRONDE	Notre-Dame	1650 - 1805	40
BAZAS	St Antoine et St Christophe	1664 - 1791	
	St Romain de Poussignac	1678 - 1792	
	Notre-Dame de Mercadil	1680 - 1792	
	St Martin et ND de Conques	1636 - 1792	
	Cathedrale St Jean	1631 - 1792	80
	St Vincent et Hipolyte	1659 - 1792	
BELIN-BELIET	St Michel de la Prade	1659 - 1792	
	St Romain de Tontoulon	1678 - 1790	
	St Exupere	1682 - 1803	30
BERNOS-BEAULAC	Canton de Beliet	1798 - 1800	
	St Pierre de Taleyson	1692 - 1791	40
BIRAC	Notre-Dame	1675 - 1792	
	St Laurent	1678 - 1803	10
BLASIMON	St Nicolas	1747 - 1792	20
BLAYE	St Sauveur	1551 - 1676	20
BLESIGNAC	St Vivien	1681 - 1888	20
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1678 - 1793	20
BOURG	St Girons	1660 - 1802	
	St Pierre de Camillas	1711 - 1792	70
	St Saturnin de la Libarde	1664 - 1802	
	Canton de Bourg	1798 - 1803	

MARIAGES (suite)

BOURIDEYS	St Michel	1694 - 1792	20
BRANNE	St Etienne	1651 - 1798	30
BROUQUEYRAN	St Pierre	1693-AN 12	10
BRUGES	St Pierre	1775 - 1779	10
BUDOS	St Romain	1679 - 1792	30
CABANAC			
VILLAGRAINS	St Martin et St Jean	1617 - 1803	30
CAPTIEUX	St-Martin	1671 - 1792	60
CASSEUIL	St Pierre	1700 - 1801	20
CASTELVIEL	Notre-Dame	1663 - 1803	30
CASTILLON LA BATAILLE	St Symphorien	1655 - 1792	60
CAVIGNAC	St Hilaire	1653 - 1698	10
CAZATS	St Martin	1631 - 1798	20
CENAC	St Andre	1714 - 1801	20
CERONS	St Martin	1676 - 1792	40
CISSAC	Notre-Dame	1673 - 1799	30
CIVRAC-EN-MEDOC	St-Pierre	1782 - 1789	20
COIMERES	Notre Dame	1680 - 1792	30
COIRAC	St Martin	1634 - 1804	20
COURS-LES-BAINS	St Martin	1631 - 1803	20
CUBZAC-les-PONTS	St Julien	1664 - 1802	40
CUDOS	St Jean	1663 - 1791	40
	St Laurent d'Artiguevieille	1710 - 1792	
DAUBEZE	St Sulpice	1679 - 1771	10
DONNEZAC	Notre-Dame	1682 - 1806	40
ESCAUDES	Notre-Dame	1737 - 1792	10
ESSEINTES (Les)	St Pierre et St Aignan	1707 - 1803	20
FARGUES DE LANGON	Notre Dame	1682 - 1792	30
FLAUJAQUES	St Martin	1670 - 1763	20
FRONTENAC	Notre-Dame	1641 - 1803	20
GAJAC	St Martin	1660 - 1790	30
GANS	St-Pierre	1737 - 1792	10
GAURIAC	St Pierre	1627 - 1718	20
GENISSAC	St Martin	1692 - 1803	40
GENSAC	Notre Dame	1696 - 1793	40
GREZILLAC	Notre-Dame	1625 - 1768	30
HOSTENS	St Pierre aux Liens	1719 - 1803	40
HOURTIN	Ste-Hélène	1706 - 1750	20
HURE	St Martin	1746 - 1792	20
IZON	St Martin	1629 - 1806	60
JUGAZAN	St-Martin	1738 - 1792	20
LABREDE		1728 - 1792	30
LADOS	St Martin	1680 - 1792	10
LANGOIRAN	St Pierre	1696 - 1734	20
LANSAC	St Pierre	1760 - 1792	10
LANTON	Notre-Dame	1686 - 1800	20
LEOGNAN	St Martin	1737 - 1792	30
LERM ET MUSSET	Notre-Dame		
	St-Martin	1737 - 1791 1740 - 1791	30
LESTIAC-SUR-GARONNE	Notre-Dame	1692 - 1803	20
LIGNAN-DE-BAZAS	St Vincent	1696 - 1792	20
LOUBENS	St Vincent	1700 - 1792	20
LUCMEAU	St Andre	1668 - 1792	40
MACAU	Notre-Dame	1737 - 1785	20
MAZERES	Notre-Dame	1693 - 1791	10
MERIGNAC	St Vincent	1719 - 1805	60
MOMBRIER	St Sulpice	1731 - 1766	10
MONTUSSAN	St Martin	1648 - 1812	30
NIZAN (le)	St Martin	1627 - 1792	30
ORIGNE	St Jean d'Origne et St Jean du Turan	1692 - 1803	10
PAREMPUYRE	St Pierre	1684 - 1792	20
PAULLAC	St Lambert	1682 - 1802	60
	Canton de Pauillac	1798 - 1800	
PEUJARD	St Martin	1670 - 1804	60
POMPEJAC	St Saturnin et St Vincent	1643 - 1769	30
PORCHERES	St Pierre	1723 - 1792	20

PRECHAC	St Pierre	1634 - 1792	75
	St Martin d'Inzos	1659 - 1792	
PUJOLS	Canton de Pujols	1798 - 1800	10
REOLE	St Michel	1656 - 1803	80
	Canton de La Reole	1798 - 1800	
ROAILLAN	St Saturnin	1662 - 1792	20
ST ANDRE-DE-CUBZAC	Canton de St Andre	1798 - 1800	40
ST AUBIN DE BRANNE	St Aubin de Blaignac	1668 - 1797	20
ST CHRISTOLY-DE-BLAYE	St Christoly de Canac	1602 - 1810	60
SAINT COME	St Come	1690 - 1792	20
ST FELIX-DE-FONCAUDE	Notre-Dame	1671 - 1802	30
	St Felix de Pommiers	1685 - 1792	
ST LAURENT-ET-BENON	Canton de St Laurent et Benon	1798 - 1800	10
SAINT LOUBES	St Pierre	1608 - 1803	75
	Canton de St Loubes	1798 - 1800	
SAINT MACAIRE	St Martin	1596 - 1792	70
	Canton de St Macaire	1798 - 1800	
SAINT MAGNE	St Magne	1726 - 1790	20
SAINT MARTIAL	St Martial	1673 - 1792	20
SAINT SAUVEUR	St Sauveur	1668 - 1803	30
SAINT SELVE	St Selve	1747 - 1803	20
ST SEURIN-DE-BOURG	St Seurin de Trouvicyras	1716 - 1803	10
SAINT SEVE	St Seve	1694 - 1792	10
ST SULPICE CAMEYRAC	St Cyr	1738 - 1802	40

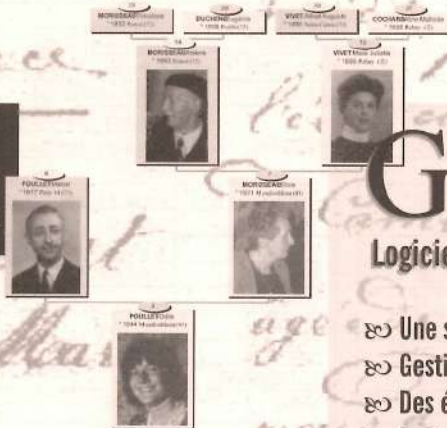
	St Sulpice	1668 - 1803	
SAINT-SYMPHORIEN	St Symphorien	1692 - 1796	20
	Canton de St Symphorien	1798 - 1800	
ST VINCENT DE PAUL	St Vincent de Paul	1772 - 1802	10
ST-VIVIEN DE MONTSÉGUR	St-Vivien de Boissan	1794 - 1798	15
SAINTE EULALIE	Ste Eulalie	1617 - 1803	40
SAMONAC	St Martin	1692 - 1792	10
SAUCATS	St Pierre	1695 - 1802	30
SAUTERNES	St-Pierre	1629 - 1793	35
SAUVIAC	St Praxède et St Laurent	1676 - 1792	20
SAVIGNAC	St-Praxède et St-Laurent	1654 - 1793	30
SENDETS	St Jean et N-D de Bijoux	1687 - 1789	10
	St Martin d'Aillas-le-vieux	1692 - 1794	
SIGALENS	St Martin de Monclaris	1698 - 1792	20
	St Pierre	1657 - 1790	
TARGON	Canton de Targon	1798 - 1799	10
TAURIAC	St Etienne	1690 - 1800	30
TESTE (LA)	St Vincent de la Teste de Buch	1662 - 1857	70
TOULENNE	St Saturnin	1702 - 1812	20
TUZAN (Le)	St-Jean	1777 - 1792	15
UZESTE	Notre-Dame	1682 - 1791	30
VERTHEUIL	St Pierre	1702 - 1763	20
VILLANDRAUT	St Martin	1632 - 1793	20
YVRAC	St Vincent	1677 - 1802	30

Nous vous rappelons qu'un certain nombre de communes, principalement celle de la banlieue de Bordeaux, ont été mises sur fiches il y a quelques années par une de nos adhérentes. Ces fiches sont consultables à l'Annexe des Archives Départementales de la Gironde, rue Poyenne. Elles concernent les communes suivantes:

BEGLES	BRUGES	BLANQUEFORT
CADAUJAC	EYSINES	GRADIGNAN
LEOGNAN	LUDON	LE BOUSCAT
LE TAILLAN	LE PIAN MEDOC	LISTRAC
MERIGNAC	PAREMPUYRE	SALAUNES
SAINT AUBIN DU MEDOC	SAINT HILAIRE DU BOIS	SAINT JEAN D'ILLAC
SAINT MEDARD EN JALLES	PESSAC	VILLENAVE D'ORNON

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE VOTRE GENEALOGIE

GRATUIT
Version d'Evaluation
Disquettes ou Cédérom



GENEA TIQUE pour Windows

Logiciel complet de généalogie personnelle

- Une saisie assistée, complète et conviviale
- Gestion de champs personnalisés
- Des éditions variées et paramétrables
- Des dessins d'arbres de toutes tailles
- Export des documents en .RTF et .WMF
- Import / Export GEDCOM

- Des fiches familiales personnalisables
- Des listes ascendantes et descendantes
- Des listes sélectives (multicritères)
- Placement d'images dans les documents
- Une bourse d'échanges informatique

Maintenant, c'est à vous de découvrir les fonctions
inépuisables de GENEA TIQUE ...



Retrouvez-nous sur Internet <http://www.cdip.com>

Le C.D.I.P., c'est aussi :



GENEACARTE

Logiciel sous Windows de représentation de vos données généalogiques sur une carte de France. Vous définirez vous-même les symboles, les couleurs, ainsi que les bornes de coloriages. Il permet par exemple de visualiser le déplacement d'une famille donnée au cours des générations.



GENEREL

Logiciel spécialisé pour les relevés systématiques d'actes. Il est utilisé par de nombreux cercles généalogiques pour sa simplicité et ses nombreuses possibilités.



ANDROSACE

Logiciel sous Windows particulièrement adapté à la gestion de votre bibliothèque. La gestion du fond documentaire peut être complétée en option d'un module de gestion des prêts. Disponible sur disquettes et cédérom.



CARTES POSTALES ANCIENNES sur CEDEROM

70 000 cartes postales anciennes en 7 cédéroms regroupés par régions. Chaque cliché peut être imprimé et incorporé dans vos fiches familiales ou dans votre arbre généalogique. Par exemple le n°1 contient l'Aquitaine, l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, le Limousin et le Midi-Pyrénées.



COLLECTION DE CARTES GEOGRAPHIQUES des XVI^e et XVII^e siècles sur CEDEROM

Vous pourrez retrouver les lieux où ont vécu vos ancêtres au travers de ces 105 cartes (1 carte de France, 32 cartes de régions, 72 cartes de bailliages) d'une qualité exceptionnelle. Les cartes présentées dans ce cédérom sont des copies d'originaux établis par de grands cartographes tels que BLAEUW, HONDIUS ou SANSON.

Le C.D.I.P., c'est encore un Journal d'Information Trimestrielle

GENEA TIQUE Info, créé pour mieux appréhender le logiciel GENEA TIQUE, il vous livre les trucs et astuces du logiciel et répond aux questions toujours plus pointues des utilisateurs.



16 rue de la République F-95570 BOUFFEMONT Tel : 01.34.39.12.12 Fax : 01.39.35.28.53 Site : <http://www.cdip.com> E-Mail : fr@cdip.com